



MOBILITE POUR TOUS RAPPORT D'EVALUATION KALEIDO'SCOP

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1_A4_P2_015 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fond d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



Mobilité pour tous

AFTAM

Ghada Renaud, coordinatrice projet

Kaléido'Scop

Loïc Etiembre : évaluateur qualitatif

Nathalie Brenac : évaluatrice quantitative

Marion Kissous : évaluatrice quantitative

Clément Dupuis : coordinateur de l'évaluation

Durée d'expérimentation : 1^{er} octobre 2009 – 31 Décembre 2011

Date de remise du rapport d'évaluation : 15 Mai 2012



RÉSUMÉ (UNE PAGE MAXIMUM)

En quoi le dispositif « mobilité pour tous » serait-il en mesure de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans à faible capital scolaire (niveau V et V bis) ? Deux hypothèses principales sont retenues par les porteurs de projets que sont l'AFTAM, l'IERF et l'INFREP 95.

La première voudrait que l'expérience d'un séjour à l'étranger soit en mesure de dynamiser le projet social et professionnel du jeune en terme de reconquête d'autonomie et de confiance en soi, mais aussi en terme de reconnaissance d'une qualification linguistique et professionnelle inscrite sur le curriculum vitae.

La deuxième met au travail la démocratisation de l'accès à la mobilité internationale traditionnellement réservée à une jeunesse plus qualifiée dans le but de construire une nouvelle compétence de mobilité susceptible d'ouvrir au marché de l'emploi européen.

Le dispositif s'organise autour de trois temps d'expérimentation : une formation linguistique, un stage professionnalisant à l'étranger puis, au retour, une validation des acquis. En 2010 et 2011, le dispositif a touché 235 jeunes. 112 ont fait le parcours complet, 116 ne sont pas partis, et 7 jeunes ont été informés mais n'ont pas donné suite. Des fragilités du dispositif peuvent être relevées et seraient donc à consolider pour améliorer l'efficacité des parcours de mobilité proposés.

Du côté des jeunes, on remarque un glissement vers des niveaux de qualification supérieure (niveaux III et IV), public sans doute plus facile à mobiliser mais ne faisant pas partie des cibles prioritaires. La question se pose alors des compétences évaluées lors du recrutement faisant appel à des acquis scolaires (niveau de langue) alors que le jeune est justement en rupture scolaire.

Du côté des porteurs de projet, on constate la disparition d'une des trois structures (INFREP 95). Non seulement cette absence n'est pas expliquée mais les deux questionnaires envoyés aux partenaires n'ont jamais obtenus de réponses, malgré plusieurs relances. D'autre part, le partenariat avec les Missions Locales est resté « timide ». Il n'a pas jamais fait l'objet d'une attention sur le long terme et de temps réellement spécifiques et programmés de discussion/adaptation. La forme partenariale est restée succincte et relativement indépendante du projet et de son déroulement. Cette faiblesse de participation peut se comprendre par un défaut de communication sur les enjeux de la mobilité ainsi qu'une absence de définition précise du rôle de la mobilité dans le projet personnel et professionnel du jeune, mobilité conçue par les ML comme moyen et non comme finalité. Enfin, la constitution d'un comité de pilotage prévue initialement aurait pu permettre un retour sur expérience de la première cohorte capable de réengager une réflexion sur le dispositif et son amélioration.

L'expérimentation « mobilité pour tous » menée par les structures montre aussi leur capacité à innover et construire du sens, même si les processus à l'œuvre manquent parfois de visibilité. D'abord, un véritable souci d'accompagnement du jeune se manifeste. Il prend deux formes différentes : la constitution de cohortes de 14 participants permet un étayage individuel à toutes les phases du dispositif, les regroupements constituent alors un temps de réassurance identitaire. Ensuite le suivi de chaque cohorte par un accompagnateur formé assure la cohérence du cadre et sa validité, mais aussi sa capacité à contenir et soutenir les transformations escomptées. Le rôle de cet accompagnateur référent prend aussi son sens au retour de l'étranger pour que l'expérience vécue puisse trouver sa place dans le projet du jeune.

Deux éléments seraient donc à développer : d'une part la construction d'un projet personnel et professionnel du jeune dans lequel la mobilité ne serait qu'un moyen capable de répondre à une problématique identifiée et d'autre part, la présence d'un référent unique, garant de la cohérence du projet. Pour les porteurs de projet, l'idée de création d'un consortium semble féconde. Il permet une mutualisation des moyens et des compétences. Néanmoins, il serait souhaitable qu'il s'élargisse aux missions locales et aux structures d'accueil à l'étranger de manière à penser la mobilité dans la constitution d'un parcours, d'un cheminement et non d'une succession d'étapes morcelées. Cet élargissement conforterait le consortium dans son souci de pérenniser l'expérimentation et d'ouvrir à des compétences nouvelles.



Le projet « Mobilité pour tous » ; une expérimentation sociale de mobilité internationale pour des jeunes à faible qualification

L'expérimentation dans le domaine des politiques jeunesse et sociale vise à tester un dispositif d'innovation sociale, sur un territoire circonscrit et pendant une durée limitée, dans le but d'en mesurer les effets bénéfiques ou au contraire défavorables, de l'adapter aux améliorations requises avant de l'utiliser comme modèle de politique généralisable ou de l'abandonner si l'expérimentation se présente finalement comme peu ou pas assez pertinente.

Le projet expérimental « mobilité pour tous » a été pensé et mis en œuvre sur le territoire de l'Île-de-France sur une période de trois ans entre 2009 et 2011. Engagé par trois acteurs impliqués historiquement à différents titres dans l'action sociale, l'AFTAM, l'IERF et l'INFREP 95, le projet s'est donné comme objectif principal de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle en proposant une période de mobilité à l'étranger comme levier stratégique d'insertion pour des jeunes en difficulté exclus et/ou éloignés habituellement des dispositifs déjà existants.

Les deux axes du dispositif

Le dispositif vise à expérimenter une nouvelle forme d'accompagnement de jeunes de 18 à 25 ans, peu ou pas qualifiés (niveau V et Vbis), généralement inscrits dans les Missions Locales.

Le dispositif se propose, via une formation linguistique semi-intensive et une période de stage professionnel à l'étranger, de développer leur autonomie, de leur donner une plus grande confiance en eux dans un environnement différent de leur quotidien familial, relationnel ou institutionnel. Cette expérience de l'international et du rapport à l'altérité devrait être en mesure de permettre à ces jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leurs potentiels personnels en s'appuyant sur une dynamique de groupe. Une des particularités de cette expérimentation est de favoriser ce travail de déplacement du jeune (physique, comportemental, psychique) en le faisant participer à des actions collectives (formation, voyage, stage). Le séjour à l'étranger fait l'objet d'une certification linguistique (TOEIC).

Le deuxième objectif visé concerne les conditions de réussite de l'expérimentation elle-même, la constitution d'un consortium. Il s'agit pour les trois partenaires de mettre en place un pôle de compétences en capacité de développer de nouvelles interventions et prestations sociales en vue de répondre à la problématique et attentes de ce nouveau public cible. L'union de ces structures professionnelles permet d'organiser au mieux la lutte contre les inégalités sociales et d'accès au marché de l'emploi, ce qu'isolément ils ne pourraient faire sinon à un coût d'internalisation beaucoup plus élevé. « Complémentarité » et « mutualisation » sont les conditions de possibilité de cette expérimentation organisationnelle.

Le contenu du parcours « mobilité pour tous » : une attention particulière portée à l'accompagnement des jeunes

Si le but est d'utiliser une expérience de mobilité internationale comme vecteur d'influence, de changement et d'insertion pour le jeune, la préparation et le suivi de ce dernier en sont les déterminants. L'importance du cadre et les compétences qui s'y déploient sont repérables dans le parcours innovant élaboré par le consortium. La formation linguistique assurée par l'AFTAM constitue une étape aussi importante et longue que celle proprement dite de mobilité. Le parcours s'étend au total sur deux mois, le premier utilisé pour la formation et le second pour le stage à l'étranger. Cette durée relativement longue constitue pour les partenaires un gage de possibilité d'action et d'efficacité pour éliminer ou réduire fortement les freins, blocages et craintes identifiés avant le départ chez les jeunes bénéficiaires du programme. Formatrices et accompagnatrices sont présentes tout au long du processus et encadrent avec une attention particulière le groupe sélectionné. En effet, ce dernier va représenter et devenir un espace de soutien possible pour affronter ce qui relève de l'épreuve identitaire pour beaucoup de jeunes qui ne sont jamais sortis de leur milieu et de leur situation de « galère ».

Pour le consortium, chacun des partenaires occupe une place et joue un rôle dans cet accompagnement du jeune mais l'articulation des « métiers » en constitue l'originalité et la force d'intervention. Formateurs et opérateurs de mobilité conjuguent leurs compétences, leurs réseaux pour garantir un espace de confiance, de liens, pour aider le jeune dans son travail de décentrement et de communication sociale.

Les méthodes de l'évaluation de l'expérimentation

L'évaluation du projet mis en œuvre par une équipe d'évaluateurs externes a été élaborée à partir de l'utilisation de méthodes quantitatives par questionnaires et qualitatives par observations et entretiens auprès des trois catégories d'acteurs : les jeunes bénéficiaires, les porteurs du projet et certains conseillers de Mission Locale.

L'évaluation a été continue et adaptée aux contraintes, aux évolutions, aux surprises qu'implique une situation d'expérimentation. Toutefois, l'enquête quantitative, pourtant co-construite avec le porteur de projet, s'est heurtée rapidement à deux difficultés. D'une part, il n'a pas été possible de constituer un groupe test et témoin que nécessiterait une expérimentation contrôlée. D'autre part, le consortium a manqué d'attention et de rigueur sur la constitution progressive, au fil des groupes bénéficiaires, d'une base de données sur les représentations, les actions et les ressentis à la fois des bénéficiaires et des partenaires eux-mêmes. La démarche qualitative pensée d'abord comme secondaire est venue rapidement pallier à ces manquements. Elle a permis à sa mesure de rendre compte des vertus de la mobilité sur les jeunes et des effets positifs sur la synergie des porteurs du projet. Mais, elle a également mis en évidence les faiblesses et les contraintes du dispositif dans la perspective de sa pérennisation/généralisation.

Les résultats de l'évaluation de l'expérimentation

Les enquêtes qualitatives auprès des membres du consortium ont mis en évidence l'intérêt significatif de l'expérimentation dans ses effets sur la constitution d'une structure-outil assurant la coordination et la mutualisation des ressources et des métiers des différents partenaires. La forme consortium permet d'engager un travail conjoint tourné sur la problématique individuelle du jeune. Ainsi, l'expérimentation aura permis un renforcement

et une structuration plus accomplie d'un rapprochement déjà entrepris sur des projets antérieurs entre l'AFTAM et l'IERF (l'INFREP 95 ne prendra finalement pas part au projet). Par ailleurs la constitution de ce pôle collaboratif a suscité l'intérêt d'acteurs incontournables telles que les Missions Locales, sans pour autant remporter une complète adhésion. En effet, les entretiens effectués auprès des conseillers locaux des Missions Locales mettent en évidence le travail compréhensif de sélection et la situation de médiation qu'ils sont en capacité de mettre en œuvre entre l'expérimentation et le jeune bénéficiaire potentiel. A sa mesure, l'expérimentation « mobilité pour tous » a opéré une synergie partenariale dont la fin de l'expérimentation montrera ou pas la pertinence et la solidité effective.

Evaluation des conditions de l'expérimentation

Préambule

La catégorie « jeune » ayant participé à l'expérimentation montre une certaine hétérogénéité. D'une part, les jeunes de niveaux V et IV perçoivent le dispositif comme un moment de transition entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie active. Il est une plus-value possible dans une recherche d'emploi futur. D'autre part les jeunes de niveaux V bis et VI oscillent entre une certaine méfiance alimentée par les échecs scolaires précédents et une idéalisation exacerbée des effets projetés. Ces différents positionnements rendent nécessaire un accompagnement adapté à la problématique du jeune qui tienne compte de son projet personnel et de sa capacité à s'investir dans une expérimentation pouvant être déstabilisante. La formation d'un consortium basée sur la complémentarité des métiers pourrait rendre plus lisibles les attentes et permettre une meilleure mobilisation des publics peu qualifiés.

A cela s'ajoute un turn-over récurrent du personnel formateur qui accentue la difficulté de transmission des informations que ce soit entre jeunes ou entre professionnels. En effet, on observe un manque de capitalisation des expériences vécues par les jeunes qui pourtant pourrait être une première valorisation du projet. En effet, les entretiens ont mis en évidence la différence d'appropriation entre la situation où la formatrice les a suivis pendant leur séjour et celle où elle est restée en France. Le second cas montre un détachement du protocole d'expérimentation. On peut en déduire que la permanence du cadre maintient et encourage le jeune dans son implication. Dans le cas des formateurs, les changements incessants empêchent le développement d'une culture de la mobilité facilitant la construction de nouveaux réseaux.

Les jeunes faces au dispositif

A une grande majorité, les jeunes estiment que l'expérimentation leur a été bénéfique. 94 d'entre eux mettent en avant leur souhait de parler une autre langue. Ils sont cohérents avec leur projet professionnel qui est de travailler dans le secteur de la vente, du tourisme et de l'hôtellerie. Un peu plus de la moitié pense pouvoir acquérir de nouvelles compétences professionnelles et au retour cet item passe en dernière position. La permanence d'un regard positif sur l'expérience montre que les jeunes ont déplacé leurs attentes et ont investi d'autres items comme l'importance de la formation avant le départ, l'utilité d'un bain linguistique ou la redéfinition du projet professionnel initial. La formation professionnelle en pays d'accueil est jugée peu utile, voire pas du tout utile. Les jeunes mettent aussi en avant leur désir d'être « ambassadeurs » pour les futures cohortes. Or, ils ne sont pas sollicités par le consortium pour devenir porte-parole du dispositif. Pourtant,

cette promotion par les pairs pourrait être l'occasion pour les jeunes d'être à nouveau acteur de leur projet et permettrait aux partenaires d'avoir des retours nécessaires pour conserver une dynamique de projet.

Validité externe des résultats

La logique de l'évaluation et son cadre d'intervention ont été dès l'origine pensés conjointement entre le porteur de projet et l'évaluateur. L'évaluation finale rend compte d'un écart significatif avec les engagements initiaux. L'absence d'un des trois acteurs, le turn-over des formateurs, le changement du chef de projet sont autant d'éléments qui n'ont pas permis de tisser des liens suffisamment stables et constructifs avec l'évaluateur. Celui-ci observe le glissement intervenu dans la sélection des jeunes mais n'a pu le parler à aucun moment avec les membres du consortium. Il peut en tirer des questionnements qui ne sont qu'une première étape vers un processus de généralisation/essaimage: est-ce que l'expérimentation n'est tout simplement pas adaptée à un public à faible qualification ou faut-il repenser le dispositif de recrutement des jeunes susceptibles de partir?

Conclusion générale:

Le projet porté par l'AFTAM montre sa capacité à mobiliser des compétences existantes au sein de la structure. Néanmoins l'évaluation de l'expérimentation souligne que cette condition est nécessaire et productive mais non suffisante. En effet, la constitution d'un parcours, la construction de partenariats et, à travers ces processus, la redéfinition des compétences de chacun semblent concourir au caractère innovant du dispositif « mobilité pour tous ». L'idée d'un pôle de compétences associée à la proposition d'un parcours cohérent avec le projet du jeune pourraient lutter efficacement contre l'émiettement des politiques jeunesse et la dispersion des dynamiques de terrain. La recherche d'un partenariat plus fort avec les Missions Locales permettrait une certaine cohésion du dispositif.

L'intérêt relevé dans l'évaluation d'un projet personnel et professionnel du jeune et l'idée du parcours ne s'envisagent qu'avec la constitution d'une dynamique de groupe, étayage incontournable des cheminements individuels. En effet, le groupe est porteur d'enseignements à chaque étape du dispositif: il permet une transmission par les pairs de codes sociaux, de valeurs citoyennes, le partage d'expériences, une certaine réassurance face à l'inconnu.

Enfin, la qualité de l'accompagnement est aussi gage de réussite. L'accompagnateur est d'autant plus investi que le jeune est peu qualifié. Il est donc primordial que le suivi du parcours des jeunes par un professionnel formé et compétent soit au cœur du projet pour que le public visé soit majoritaire dans le recrutement.

En définitive, le regard positif que le jeune porte à la mobilité internationale et les bénéfices qu'il pense en tirer restent un résultat important de l'expérimentation. Que les porteurs de projet et les acteurs y voient un effet uniquement symbolique ou un levier efficace de réinsertion des jeunes dans la vie professionnelle confirment l'intérêt de pérenniser le dispositif.



PLAN DU RAPPORT

I. INTRODUCTION GENERALE	11
1. EXPERIMENTATION SOCIALE, UN PREALABLE A L'ACTION PUBLIQUE	11
a. <i>Le souci d'identifier et de catégoriser à la fois les jeunes bénéficiaires et le problème public à résoudre</i>	11
2. QUELQUES ELEMENTS DE CONTEXTE GENERAL DE L'EXPERIMENTATION	11
a. <i>Une certaine jeunesse, un certain problème ?</i>	11
b. <i>Un contexte européen : la jeunesse comme ressource</i>	12
c. <i>La mobilité internationale, un nouveau levier d'insertion professionnelle ?</i>	12
II. L'EXPERIMENTATION SOCIALE « MOBILITE POUR TOUS »	12
1. UNE PLATEFORME ORGANISATIONNELLE INNOVANTE POUR L'EXPERIMENTATION	13
a. <i>Les acteurs du consortium : de la problématique de l'immigration à celle de la mobilité internationale</i>	13
b. <i>Les principaux objectifs du projet « Mobilité pour tous »</i>	15
2. LES GRANDES CARACTERISTIQUES ET ETAPES DU PROJET EXPERIMENTEES PAR LE CONSORTIUM	15
a. <i>Un stage professionnalisant à l'étranger</i>	15
b. <i>Le choix entre deux filières à l'étranger</i>	16
c. <i>Une validation des acquis</i>	16
3. LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « MOBILITE POUR TOUS » ET SES CONDITIONS DE POSSIBILITE	16
a. <i>Informier sur le dispositif, une condition préalable</i>	17
b. <i>Un parcours, des actions, des temporalités</i>	17
4. UN MODELE EXPERIMENTAL DE « PARCOURS COLLECTIF »	17
5. LES PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXPERIMENTATION « MOBILITE POUR TOUS »	18
a. <i>Une innovation pour répondre à des attentes</i>	18
b. <i>Une opérativité faible sur les structures porteuses ?</i>	18
III. ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE	19
1. UNE RECONSIDERATION DE LA QUESTION DE L'INTEGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS DEFAVORISES A PARTIR DE LA MOBILITE INTERNATIONALE	19
2. FAVORISER UN PUBLIC A FAIBLE CAPITAL SCOLAIRE, LES CHOIX DU CONSORTIUM :	19
a. <i>Construire et sensibiliser un public de niveau V et V bis</i>	19
b. <i>La réduction des freins à la mobilité</i>	20
c. <i>Seul ou en groupe ? Une socialisation recherchée par le groupe</i>	20
3. LA « MOBILITE POUR TOUS » : RETOUR D'EXPERIENCE	21
a. <i>Préalable méthodologique : les conditions de l'évaluation</i>	21
b. <i>La forme consortium, un effet positif de l'expérimentation</i>	22
c. <i>Le rôle de l'expérience passée commune entre l'AFTAM et l'IERF</i>	23
4. L'EXPERIMENTATION DU PARCOURS « MOBILITE POUR TOUS »	23
a. <i>La collaboration avec les Missions locales : un travail de concertation en amont et en aval du processus de mobilité</i>	23
b. <i>Les procédures d'entrée dans l'expérimentation</i>	24
c. <i>Le travail de médiation entre l'expérimentation et le jeune conditionne l'établissement d'un rapport de confiance</i>	25
d. <i>Une sélection d'entrée dans l'expérimentation redoublée</i>	25
e. <i>Le cas de la filière étrangère anglophone dans le projet « mobilité pour tous »</i>	26
f. <i>Une situation d'expérimentation qui privilégie la figure du « jeune-pionnier »</i>	27
5. LES RESULTATS DE L'EVALUATION DES EFFETS DU PARCOURS « MOBILITE POUR TOUS » SUR LES JEUNES BENEFICIAIRES	28
a. <i>Les jeunes de l'expérimentation</i>	28
b. <i>Les jeunes sortis de l'expérimentation : des incompréhensions mutuelles</i>	28

6.	EVALUATION DES CONDITIONS DE L'EXPERIMENTATION.....	29
a.	<i>Les jeunes de l'expérimentation, une catégorie plutôt hétérogène.....</i>	29
b.	<i>Une expérimentation construite sur une certaine organisation et division fonctionnelle du travail d'accompagnement.....</i>	29
c.	<i>Le turn over du personnel formateur, un choix ? un handicap.....</i>	30
d.	<i>Les jeunes face au dispositif, se construire comme « ayant droit ».....</i>	30
e.	<i>Le retour des jeunes, le temps de la réflexivité.....</i>	31
IV.	VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS	32
a.	<i>L'évaluation à l'épreuve du terrain</i>	32
b.	<i>La posture délicate de l'évaluateur</i>	33
c.	<i>L'expérimentation sociale « mobilité pour tous », un modèle généralisable ?.....</i>	34
	CONCLUSION GENERALE.....	35
a.	<i>La problématique de l'innovation sociale et de sa mise en œuvre en cohérence avec l'existant</i>	35
b.	<i>Le groupe, un enjeu déterminant.....</i>	36
c.	<i>... la nécessité d'une équipe hybride de professionnels expérimentés.....</i>	37



I. Introduction générale

1. Expérimentation sociale, un préalable à l'action publique

Lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle par l'apprentissage linguistique et l'expérience d'un séjour à l'étranger constitue un des axes prioritaires du projet « Mobilité pour tous » réalisé par le consortium AFTAM, IERF, INFREP. Ce rapport final d'évaluation recense les différents éléments constitutifs, enjeux, objectifs, résultats du dispositif.

a. Le souci d'identifier et de catégoriser à la fois les jeunes bénéficiaires et le problème public à résoudre

En France, les critères d'âge et de niveaux scolaires contribuent depuis longtemps à une définition de l'identité sociale de la jeunesse. Ces deux critères permettent la construction de catégories de jeunes et de leur accorder des « manques », de mesurer des écarts à la norme, de leurs attribuer des obligations.

Aujourd'hui, force est de constater dans les discours médiatiques et ceux de l'action publique en général qu'il est moins question de la jeunesse que de certains jeunes (jeunes sans emploi, jeunes en difficulté, jeunes en décrochage scolaire, délinquants, immigrés de la troisième génération). Les catégories se sont développées sous le double effet du souci d'une diversification des politiques publiques et celui de l'adaptation à un contexte socioéconomique qui dépasse le seul cadre des frontières nationales.

Le projet « Mobilité pour tous » mis en œuvre par le consortium AFTAM, IERF, INFREP 95 se propose de répondre, à partir d'une expérimentation sociale, à ce double enjeu de s'adresser à une catégorie de jeunes spécifique et de les accompagner via des formes innovantes d'intervention au cours d'une étape nouvelle de leur parcours d'insertion.

S'adresser à ceux qui sont reconnus comme les laissés pour compte de la mobilité internationale, implique pour nos porteurs de projet de repenser leurs méthodes et leurs critères d'action ainsi que leurs propres modalités de fonctionnement.

2. Quelques éléments de contexte général de l'expérimentation

a. Une certaine jeunesse, un certain problème ?

La comparaison entre la mobilité des classes supérieures et celle des classes populaires laisse entendre un rapport très inégalitaire d'accès aux pays étrangers. Même si ces inégalités sont historiques¹, celles repérées aujourd'hui dans une période où l'on pourrait parler dans une certaine mesure d'une plus grande démocratisation des expériences de l'étranger (stages,

¹ Wagner, A.C. « la place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007/5 n° 170, p. 58-65, ou *Les classes sociales dans la mondialisation*, la découverte coll. Repères, 2007.

périodes de formation) laissent voir aussi des usages très différents de l'international selon les différentes classes sociales et groupes sociaux².

b. Un contexte européen : la jeunesse comme ressource³

Face au vieillissement de la population, la formation, l'insertion professionnelle des jeunes en général et des jeunes en difficulté en particulier constitue un des défis majeurs pour l'ensemble des Etats membres. Les politiques d'eupéanisation de la jeunesse apparaissent différenciées selon les pays⁴. Or, la question de l'intégration constitue un double défi d'une part celui du maintien de la protection sociale et celui de la légitimité des systèmes démocratiques. L'insertion professionnelle des jeunes figure parmi les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi⁵. Le contexte de l'entreprise et du marché de l'emploi pour des jeunes en difficulté et, dans le cas de l'AFTAM, à faible capital scolaire oblige à re-problématiser les relations entre formation et travail. Dans le projet « Mobilité pour tous », il est, question à des degrés divers, de s'engager sur trois axes d'expérimentation :

- celui des trajectoires, des parcours et des stratégies d'insertion des jeunes,
- celui des facteurs structurels qui façonnent la transition entre éducation et insertion professionnelle,
- celui des acteurs médiateurs de l'emploi et de l'insertion qu'ils représentent.

c. La mobilité internationale, un nouveau levier d'insertion professionnelle ?

L'expérience de mobilité professionnelle constitue un élément de réponse recherché par les entreprises pour répondre « aux tensions sur le marché du travail⁶ ».

Le développement d'une dynamique de mobilité, interne ou externe, des salariés pourrait répondre au renouvellement de leur effectif et aux besoins de nouvelles compétences⁷. Le départ en retraite de la génération après guerre constitue une problématique préoccupante. Pour les partenaires du projet, la mobilité pourrait en partie y répondre.

II. L'expérimentation sociale « Mobilité pour tous »

Le dispositif « mobilité pour tous » porté par l'AFTAM vise à proposer des moyens et des actions nouvelles pour améliorer le profil professionnel de jeunes avec moins d'opportunité

² Guillaume, C., Pochic S., « Mobilité internationale et carrières des cadres : figure imposée ou pari risqué ? », *Formation emploi*, octobre-décembre, 2010.

³ Vulbeau A. (Dir.), 2001, la jeunesse comme ressource, Toulouse, Eres.

⁴ Salzbrunn Monika, « Entre autonomie et insertion. » Les grands dispositifs de la politique jeunesse et de la famille en Allemagne, *Horizons stratégiques*, 2007/2 n°4, p. 43-69.

⁵ Lefresne F., « Lutte contre l'exclusion et insertion par l'emploi : bilan des politiques en France au regard de certaines expériences étrangères », *Informations sociales*, 2011/3 n°165-166, p. 136-144.*

⁶ Colloque du 29 juin 2006 « les mobilités professionnelles : une réponse aux tensions sur le marché du travail ? » organisé par le Centre d'analyse stratégique, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi et *Liaisons sociales*.

⁷ Philippe, P., « Mobilité internationale des élites et stratégies de l'identité », *Revue européenne des migrations européennes des migrations internationales*, vol. 19- n° 1, 2003.

sur la région de l'Île-de-France. Il s'agit d'expérimenter de nouvelles approches d'accompagnement de ces jeunes, notamment une formation linguistique qui précède et prépare un stage professionnalisant réalisé au cours d'un séjour encadré à l'étranger. Du côté des partenaires du projet, l'expérimentation est aussi une opportunité pour fonder et tester une organisation économique de type consortium. L'AFTAM, l'IERF et INFREP 95 vont coordonner leurs activités et leurs liens avec les Missions Locales d'Île-de-France en vue de structurer une nouvelle offre concertée et construire la demande (le public visé) qui lui correspond par une mise en réseau des différents acteurs du projet.

1. Une plateforme organisationnelle innovante pour l'expérimentation

a. Les acteurs du consortium : de la problématique de l'immigration à celle de la mobilité internationale

L'Institut Européen de Recherche et Formation (IERF) est une association fondée en 1994 dont l'objectif premier était de favoriser l'insertion professionnelle des italiens en France. Progressivement, le public visé de demandeurs d'emploi s'est étendu à l'ensemble des ressortissants européens. A la problématique de l'insertion professionnelle, l'IERF ajoute celle de la mobilité et se spécialise via les programmes régionaux d'Ile-de-France (« Mobil'Accès », 2006) et les bourses « Leonardo da Vinci » dans la sensibilisation à la mobilité, l'accompagnement logistique des bénéficiaires (hébergement et stages à l'étranger). Ces derniers demandeurs d'emploi ont entre dix huit et vingt six ans et ont de préférence un niveau de formation CAP/bac plus deux. L'IERF est aussi en charge d'un public demandeur d'emploi de plus de vingt six ans mais plus en difficulté, moins qualifié, sur le plan de l'insertion ou en démarche de reconversion professionnelle.

L'historique de cette association laisse entendre sa capacité à se « déplacer » et de fait à innover. Actrice du programme expérimental Mobil'Accès de 2005, l'IERF a su structurer une offre pour répondre aux besoins de mobilité émergents des jeunes au sein des Missions Locales et de Pôle Emploi. Conjointement, son activité d'accueil en France de personnes bénéficiaires de bourses Leonardo venant d'Espagne et d'Italie renforce sa légitimité professionnelle dans l'accompagnement à la mobilité internationale.

Cette expérience passée et sans cesse réactualisée lui permet aujourd'hui de faire valoir des compétences certaines, des bilans d'activités (des centaines de séjours individuels ou collectifs à son actif) et des moyens pertinents (réseaux de partenaires étrangers) pour participer à la problématisation de la mobilité pour des jeunes en difficulté. Elle est d'ailleurs à l'origine de la proposition de la constitution d'un consortium avec l'AFTAM pour répondre à l'appel d'offre du HCJ.

Ses partenaires de terrain et réseaux sont multiples, Pôle Emploi international (ex ANPE), Missions Locales (ex. MOOVE⁸), Centre de Formation en Apprentissage (CFA). Le public cible de l'IERF reste majoritairement les demandeurs d'emploi, ce qui explique que Pôle Emploi soit un partenaire privilégié. Mais d'autres partenariats existent notamment avec les Missions Locales. Ils portent sur des programmes plus appropriés de mobilité, plutôt des séjours collectifs et de plus courte durée. Pour l'IERF, l'organisation, la souplesse et les

⁸ MOOVE (Mobilité Orientation Vers l'Emploi) est une association créée en 2007 de Missions locales de Bobigny, Pantin, Aubervilliers et Courneuve dont l'objectif est de favoriser les projets de mobilité des jeunes des Missions locales de Saint Denis par une mutualisation de leurs moyens.

ressources internes du modèle associatif rendent plus facile la construction des séjours collectifs.

Au sein du projet « mobilité pour tous », l'Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches, (AFTAM devenue en 2012 : Coallia) se présente comme le porteur de projet. Association créée en 1962 par Stéphane Hessel⁹, elle vise la formation de travailleurs migrants. Depuis un demi siècle, l'AFTAM a développé plusieurs secteurs d'activité autour de l'hébergement, de l'accompagnement social, et l'accueil médico-social. Le public concerné est avant tout un public en situation précaire que l'association accompagne dans une recherche d'autonomie pour une meilleure insertion sociale.

Son pôle de promotion sociale a développé un certain nombre de prestations collectives et individuelles dont la formation a toujours été un des éléments majeurs. Aujourd'hui, l'AFTAM compte trois pôles de promotion sociale situés en Ile de France, en Basse-Normandie et en Picardie. Chaque année, elle dispense 600 000 heures de formation à 3000 stagiaires, issus du monde entier. Reconnue pour ses compétences, son expertise et son accompagnement des publics défavorisés au profil varié, l'AFTAM est habilitée centre d'examen pour faire passer les épreuves du Diplôme Initial de langue française (DILF), du Diplôme d'Etude en Langue Française (DELFF) et le Test de Connaissance du Français (TCF).

Les partenaires de l'AFTAM sont à la fois des partenaires institutionnels d'Etat comme la Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (Ddass), l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Ascé), le Fond Solidarité Logement (FSL) ou encore la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP). Mais, c'est aussi des partenariats avec des collectivités territoriales qui lui ont permis de développer son offre de formation.

L'AFTAM est adhérente de réseaux professionnels comme les Unions Régionales Interfédérales des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS), l'Union des professionnels de l'hébergement social (Unafo) ou encore la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS).

Le troisième membre du consortium l'Institut National pour la Formation et la Recherche sur l'Education Permanente (INFREP 95) créé en 1982 par la Ligue de l'Enseignement développe une activité de recherche appliquée sur l'éducation permanente et propose des dispositifs de formation professionnelle. Cette dernière activité (études conseil, plan de formation interne) est à destination des entreprises ou des organismes publiques et des publics en recherche d'emploi. L'INFREP 95 intervient sur trois domaines : les contrats en alternance, la formation continue à la carte et en étroite coopération avec l'Etat et les collectivités territoriales, la mise en œuvre de politique publique pour l'emploi. L'INFREP, c'est aujourd'hui trente agences regroupées en huit délégations régionales et trois cent cinquante formateurs ou missionnés.

Ces partenaires présentent séparément des métiers différents (plutôt opérateur de mobilité pour l'IERF, plutôt formateurs pour l'AFTAM et l'INFREP), mais l'on saisit rapidement toute l'originalité, la potentialité de leur complémentarité et le caractère innovant de leur regroupement sur la thématique de la mobilité internationale. Ainsi, leurs compétences, leurs pratiques, leurs expériences réunies permettent d'offrir une synergie singulière, un cadre

⁹ Né en 1917 à Berlin, Ambassadeur de France, président fondateur de l'AFTAM (1962-1964). Dès son origine l'Aftam s'est donné comme rôle « d'accueillir de manière humaine et aussi constructive que possible des gens qui avaient du mal à se loger, qui avaient du mal à s'organiser et à s'intégrer dans la société française où ils allaient avoir à travailler » extrait de l'entretien avec Stéphane Hessel, www.coallia.org.

d'expérimentation ambitieux pour une prestation originale et un programme d'accompagnement de qualité pour des publics en difficulté.

b. Les principaux objectifs du projet « Mobilité pour tous »

Pour les publics visés

- permettre à des jeunes (18 à 25 ans) de niveau V et V bis d'accéder à de nouveaux dispositifs de mobilité internationale, démocratiser et construire une trajectoire socioprofessionnelle
- développer leur autonomie en leur permettant de vivre une expérience hors du milieu familial
- leur donner une plus grande confiance en eux dans un environnement inconnu
- développer leurs potentiels personnels en s'appuyant sur une dynamique de groupe

Pour les structures partenaires (AFTAM, IERF, INFREP)

- permettre aux structures engagées dans le champ de la formation et de l'action sociale de développer de nouvelles compétences en vue d'élargir leur public cible (60 jeunes par an, 144 jeunes sur 3 ans) et/ou d'adapter leurs offres
- répondre à de nouveaux enjeux contemporains (mobilité/sédentarité) lutter contre la discrimination sociale en développant les compétences linguistiques des jeunes stagiaires et favoriser leur insertion professionnelle et sociale (effet du parcours professionnalisant de mobilité internationale sur l'acquisition de compétences socioprofessionnelles).
- construire une complémentarité et une mutualisation des compétences (formation+mobilité internationale+insertion professionnelle des jeunes)

2. Les grandes caractéristiques et étapes du projet expérimentées par le consortium

Le projet « Mobilité pour tous » est construit essentiellement à partir de l'articulation de deux actions pensées et mises en œuvre comme complémentaires dans leurs conditions de possibilités et dans les effets attendus pour le jeune bénéficiaire.

a. Un stage professionnalisant à l'étranger

Il s'agit de proposer un séjour encadré à l'étranger en milieu professionnel (stage) avec une phase préparatoire importante de formation linguistique et socioculturelle.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle et sociale d'un public de 18-25 ans à faible capital scolaire (niveau V et V bis). Dès lors, l'expérience d'un séjour à l'étranger est conçue et organisée comme une étape structurante d'un parcours d'insertion d'un jeune avec moins d'opportunité. La mobilité internationale est considérée comme un atout supplémentaire pour améliorer son profil professionnel. Conjointement, il s'agit aussi plus globalement de rétablir une certaine égalité de chance en matière d'accès aux dispositifs de mobilité internationale en privilégiant un public qui économiquement, socialement,

psychologiquement, géographiquement, physiquement, historiquement s'en trouve exclu¹⁰ ou éloigné.

b. Le choix entre deux filières à l'étranger

Pour le porteur de projet AFTAM, l'expérimentation et les hypothèses de travail développées tiennent à cette corrélation bénéfique entre une formation linguistique d'une durée d'un mois et une période de mobilité internationale (trois semaines de stage pratique) à l'étranger. Initialement, le projet comptait expérimenter deux « filières », l'une dite étrangère dans laquelle, les jeunes jugés moins en difficulté sur un plan linguistique pouvaient faire l'expérience de la pratique d'une langue étrangère européenne (anglaise, espagnole, italienne), l'autre filière dite francophone était dès lors plutôt réservée à des jeunes en plus grande difficulté. Parler français limite ainsi le dépaysement et les risques de mal être et de sentiment renforcé d'exclusion.

c. Une validation des acquis

Le retour du séjour est un moment de validation et certification des compétences linguistiques acquises. Elles sont sanctionnées par un examen de langue, la réalisation d'une lettre de motivation et d'un Curriculum Vitae renouvelé par l'expérimentation et traduit en langue étrangère.

La durée relativement longue de la période de formation, du séjour à l'international, ainsi que la dimension collective de la préparation et de l'expérience vécue et pour finir la certification des acquis sont les trois éléments déterminants et innovants du dispositif expérimental mis en œuvre par le consortium.

3. Le processus de mise en place du dispositif « mobilité pour tous » et ses conditions de possibilité

L'expérimentation a commencé par une première phase de « diagnostic » menée à partir d'octobre 2009 jusqu'en décembre de la même année. Engagée par deux étudiantes stagiaires de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), il s'agit alors de repérer sur le territoire les projets présentant d'éventuelles similitudes thématiques et d'entreprendre un premier travail exploratoire des besoins auprès des jeunes dans un souci « d'adapter le projet à leurs attentes »¹¹. Conjointement, ces deux personnes ont réalisé et diffusé des supports d'information sur le projet « Mobilité pour tous » à destination à la fois des jeunes potentiellement visés et de leur conseiller de Mission Locale.

¹⁰ Nous reviendrons sur l'utilisation et les effets de ces différents éléments qui caractérisent et construisent cette catégorie opérationnelle dit des « Jeunes avec moins d'opportunités, Jamo » née des programmes européens dédiés à la jeunesse – successivement le Programme Jeunesse (2000-2006) et le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) couvrant la période 2007-à 2013 – dans lesquels émerge pour la première fois la notion de « JAMO »

¹¹ Cf. planning prévisionnel de la mise en œuvre du dispositif pour l'Angleterre, 24//11/2009.

a. Informer sur le dispositif, une condition préalable

Le travail d'évaluation qualitative met en évidence l'importance fondatrice de cette première phase et temporalité du projet d'expérimentation. L'identification des acteurs, de leurs projets déjà présents sur le territoire, de la qualité de leur visibilité et conjointement de leur reconnaissance, enfin de la prise en compte de leurs propres problématiques et contraintes sont en soi les premiers indicateurs de l'intérêt de la création du projet « mobilité pour tous ». De la prise en compte de ces éléments dépend la pertinence de la mise en œuvre d'une innovation sociale territorialisée. La tâche apparaît rapidement ardue et de longue haleine. En effet, sur quatre vingt trois Missions Locales contactées seulement quinze d'entre elles répondront immédiatement favorablement à l'expérimentation en assistant aux premières réunions collectives d'information ou en y envoyant des jeunes qu'elles jugent être des candidats potentiels.

b. Un parcours, des actions, des temporalités

Une première présélection des primo-candidats a lieu entre le 18 janvier et le 03 février 2010. Elle est suivie d'un entretien de sélection début mars. La formation linguistique et l'atelier culturel débutent et se déroulent pendant le mois d'avril avec l'arrivée d'une nouvelle étudiante stagiaire qui succède aux deux précédentes pour assurer l'enseignement en langue anglaise. Seule la « filière anglophone » est ouverte, celle francophone n'ayant pas assez de candidats. En mai, les bénéficiaires partent pour l'Angleterre encadrés par deux personnes (la formatrice linguistique AFTAM et une chargée de mission IERF), pour revenir début juin pour une « semaine de clôture ». Cette dernière est l'occasion de faire le bilan à la fois pour les jeunes et le personnel encadrant. Ce retour sur expérience engage des actions d'adaptation organisationnelle et logistique pour les partenaires. Il constitue un espace temps nécessaire de réacclimatation réflexive pour chacun des jeunes. Cette dernière phase du « parcours » est aussi un temps de validation des acquis linguistiques avec la passation du TOEIC et la réalisation d'un CV.

4. Un modèle expérimental de « parcours collectif »

Le consortium s'est donné comme objectif quantitatif d'envoyer au total cent quarante quatre jeunes à l'étranger sur une période de trois ans. La réalisation de cet objectif se fait à partir de la constitution, la préparation et l'accompagnement de « cohortes » composées de quatorze bénéficiaires dont douze partiront effectivement (les deux restants servant en quelque sorte de marge frictionnelle liée au risque éventuel d'abandon en cours de parcours).

Les cohortes se succèdent dans le temps au rythme des destinations possibles.

La formation linguistique est réalisée dans les locaux de l'AFTAM pendant trois semaines (à raison de 20h par semaine), vient s'y ajouter un « atelier socioculturel » (15h) pendant lequel les problématiques de l'interculturalité et du rapport à l'autre sont abordées. Il fait l'objet également de visites de certains lieux parisiens emblématiques de la constitution de l'Europe ou de la manifestation des échanges entre les peuples.

La période de mobilité proprement dite est d'une durée d'un mois. Elle est constituée d'une semaine de découverte encadrée et de trois semaines de stage en entreprise, avec un regroupement pédagogique hebdomadaire pendant lequel les jeunes vont pouvoir échanger sur leurs expériences (bonnes ou mauvaises) avec leurs accompagnatrices (AFTAM et IERF).

Cette rapide description de l'esprit et de la mise en route de l'expérimentation laisse entrevoir à la fois ses atouts mais aussi les premières faiblesses organisationnelles de l'innovation dont va rendre compte plus explicitement l'évaluation quantitative et qualitative continue.

5. Les principales hypothèses de l'expérimentation « Mobilité pour tous »

L'hypothèse générale à toutes les expérimentations nationales voudrait que le passage des bénéficiaires par une expérience de mobilité produise toujours des effets indépendamment même des résultats obtenus en terme de professionnalisation et d'insertion sociale - non mesurables immédiatement pendant l'expérimentation mais escomptés.

a. Une innovation pour répondre à des attentes

Le dispositif expérimenté est, à sa manière, un cadre nouveau d'intervention où s'opère l'ajustement entre les souhaits du jeune en terme de projet et des chances d'insertion professionnelle représentée par les demandes et les attentes des entreprises sur le marché du travail¹². L'attente est aussi du côté des conseillers de Mission Locale qui expérimentent ce nouveau dispositif et à travers lui une nouvelle forme d'intervention sociale qui, pour la plupart d'entre eux, reste méconnue et marginale dans leur activité quotidienne tant du point de vue des programmes qui la sous-tendent que des effets qu'elle peut induire sur le parcours d'insertion d'un jeune et de son engagement personnel. L'utilisation de ces dispositifs est relativement nouvelle¹³. Or, l'expérience montre que le suivi par une structure d'aide ou d'accompagnement de type Mission Locale est déterminant dans l'impact sur le bénéfice des dispositifs.

b. Une opérativité faible sur les structures porteuses ?

L'expérimentation et à terme son institutionnalisation/pérennisation ne sont pas envisagées au départ comme des sources de changement pour les différentes organisations partenaires. Les effets sont pensés comme ayant peu d'impact en dehors de la construction d'une nouvelle offre de prestation. Pour l'AFTAM, l'utilisation sur les premières années de l'expérimentation d'étudiants stagiaires est un moyen de répondre, sans trop de bouleversements internes aux besoins de nouvelles compétences et ressources humaines qu'implique la mise en œuvre du dispositif « mobilité pour tous ».

De la même manière pour l'IERF, les deux salariés déjà en poste sont en mesure de prendre en main l'expérimentation sans embauche supplémentaire. En effet, Les jeunes bénéficiaires du projet sont envoyés à partir des programmes d'accompagnement déjà éprouvés

¹² G. De Larquier, D. Remillon, « Assiste-t-on à une transformation uniforme des carrières professionnelles vers plus de mobilité ? », *Travail et Emploi*, janvier-avril 2008.

¹³ « Le principe fondateur de l'expérimentation sociale consiste à proposer un dispositif présentant une valeur ajoutée par rapport aux actions existantes. Pour constituer une expérimentation, un projet doit donc, d'une part être innovant par rapport aux dispositifs de droit commun et, d'autre part, la plus-value qu'il apporte doit être « évaluable ». Les actions mises en œuvre doivent suffisamment s'éloigner de ce qui existe déjà sur le territoire, pour qu'elles puissent avoir des effets observables ». *Politiques locales de la jeunesse et expérimentations sociales : vers une cohérence des politiques de la jeunesse ?* CREDOC, Cahier de recherche, décembre -2009.

(Mobil'Accès et Leonardo da Vinci) et donc largement maîtrisés par la structure dédiée originellement à l'insertion et à la mobilité.

III. Enseignements de politique publique

1. Une reconsidération de la question de l'intégration sociale et professionnelle des publics défavorisés à partir de la mobilité internationale

Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la mobilité existants sont divers et variés mais ils concernent le plus souvent un public qualifié, étudiants diplômés ou jeunes en recherche de stage professionnalisant (apprentis).

Peu accessibles en général, car peu lisibles et localisables, les programmes demeurent inabordables pour des publics jeunes en échec scolaire, en mal de vivre, avec des troubles du comportement ou tout simplement éloignés des centres urbains.

L'expérimentation délibérément orientée et construite pour ces derniers s'est donnée comme visée principale de les remobiliser (le terme même porte le sens de l'action) par l'intermédiaire de cette médiation de la mobilité.

Le déplacement physique – se rendre dans un pays étranger en prenant l'avion –, et le déplacement mental qui l'accompagne (le dépaysement et un rapport à l'altérité) devrait lui permettre d'élaborer dès son retour un projet professionnel dans de meilleures dispositions.

L'évaluation sur le projet « Mobilité pour tous » conduit à deux principaux résultats. Le premier relève de l'impact immédiat du séjour à l'étranger sur le jeune impliqué. Partir de chez lui, de son quartier, de son foyer, de sa « campagne » agit positivement sur son moral, sa motivation et son implication dans l'élaboration de son propre projet professionnel. Cette implication peut prendre la forme, pour certains, d'un retour à l'école, sinon par des formations ponctuelles choisies ou encore le désir de repartir avec cet espoir de trouver mieux ailleurs.

Le second résultat porte sur les conditions d'organisation territorialisée de cette expérimentation. Les acteurs impliqués et concernés, la forme de partenariat choisie, les places et les rôles de chacun sont des éléments déterminants de la réussite du projet. La pérennisation et la sortie de l'expérimentation, sa transformation en activité structurée « normale » sont à cette condition.

2. Favoriser un public à faible capital scolaire, les choix du consortium :

a. Construire et sensibiliser un public de niveau V et V bis

Travailler avec et pour remobiliser un public dit défavorisé, en difficulté, ou avec moins d'opportunité (JAMO¹⁴ si l'on reprend la nomenclature européenne) nécessite de mettre en

¹⁴ Cette notion désigne initialement (Programme Européen Jeunesse en Action, PEJA) les jeunes handicapés ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé. Au delà de cette désignation, l'opérationnalité de l'expérimentation impliquait pour le consortium d'identifier le public visé par le FEJ (ex. HCJ) en tenant compte de son propre contexte situé d'intervention et de ses propres compétences d'action. Le

œuvre un cadre d'accompagnement spécifique et de suivi rassurant dans lequel le jeune peut croire et va donc accepter de s'engager.

La catégorie de jeunes visée est construite à partir d'une échelle préétablie de niveaux de qualification. Les niveaux V et V bis correspondent à des jeunes entre seize et vingt cinq ans peu qualifiés possédant le bac ou au moins un niveau bac, sinon pour les jeunes de niveau V bis, un BEP ou un CAP. Ce public est dans une très grande majorité accompagné par les Missions Locales d'Île-de-France. Leurs chances ou possibilités de bénéficier des programmes et des bourses restent faibles.

Le but du projet « Mobilité pour tous » est de démocratiser l'accès à la mobilité internationale en privilégiant et donc en concentrant son intervention sur ce public. Il est question de lui proposer un « parcours innovant » en mesure d'agir sur son destin professionnel. Le consortium en réunissant les conditions de possibilité, va s'attacher à faire participer le jeune retenu à des actions collectives (formation linguistique du groupe, voyage en commun à l'étranger).

b. La réduction des freins à la mobilité

L'enjeu du consortium est de réussir à faire évoluer les jeunes habituellement exclus ou écartés des programmes vers une meilleure compréhension des atouts de la mobilité.

Convaincre un public en difficulté des effets positifs de la mobilité internationale passe pour l'AFTAM et l'IERF par établir une situation de confiance. Une expérience de mobilité est d'abord vécue comme une rupture, rapportent les professionnels. Le jeune doit rompre avec un quotidien souvent fait d'inaction, de « galères ». Il s'agit de quitter son environnement, sa famille, de se préparer mais aussi de la préparer à cette séparation. Partir à l'étranger doit être vu idéalement pour le bénéficiaire, comme une occasion de prendre de la distance par rapport à sa situation personnelle et professionnelle infructueuse. Cet éloignement volontaire agit comme un levier puissant de redynamisation, nécessaire pour renouveler l'implication du jeune dans la définition de son projet. La mixité sociale, culturelle et linguistique modifie, à travers la rencontre de l'autre, la perception que le jeune a de lui-même. La barrière de la langue, l'immersion dans un milieu inconnu, contraint mais aussi autorise à s'adapter pour être compris et amène le jeune à communiquer autrement.

Aussi, l'accompagnement au départ est-il primordial pour engager ce processus de décentrement chez le jeune concerné. L'enjeu est de réduire au maximum les freins au déplacement (pertes identitaires) et de valoriser les atouts escomptés (retrouver une estime de soi).

c. Seul ou en groupe ? Une socialisation recherchée par le groupe

Faire partir un groupe de douze jeunes est un choix délibéré du consortium. La constitution d'une cohorte permet non seulement de mettre en place une formation collective avec un coût maîtrisé, de bénéficier de prix plus avantageux et de faire des économies d'échelle mais c'est aussi l'« effet groupe » qui est recherché et privilégié comme soutien psychologique. Ainsi,

choix des niveaux de qualification a été le critère discriminant de ce travail préalable de catégorisation et d'identification d'un public. La culture européenne de l'IERF, l'histoire que portent l'AFTAM et l'INFREP font que le projet « Mobilité pour tous » dans sa mise en œuvre, articule à la fois des préconisations européennes et des directives du Haut Commissariat.

le groupe devient un refuge, un appui possible pour surmonter une difficulté en cas d'urgence identitaire mais c'est tout autant un lieu de ré-interrogation sur soi dans un rapport à l'autre.

La mise en groupe engage immédiatement un travail de « présentation de soi¹⁵ » : « qui je suis pour l'autre ? ». Se retrouver parmi d'autres (dans le groupe, en face du groupe) entraîne chez la plupart des jeunes interrogés une expérience d'étrangeté et d'émotions partagées. Le groupe opère un retour réflexif et prend une fonction miroir. Le projet de mobilité est élaboré ensemble pendant les temps officiels des cours linguistiques mais aussi et surtout celui des coulisses (intercours, sorties de cours). Les craintes, les peurs mais aussi les attentes sont travaillées ensemble.

Pour le consortium, il s'agit de relancer les processus de pensée et d'action de ces jeunes en difficulté. Une des raisons de cette difficulté à se penser acteur de leur vie est le fait qu'ils ont eu presque tous des difficultés scolaires, d'emploi, de famille et qu'ils ne sont jamais sortis de leur quartier.

Au plan individuel, la formation à l'AFTAM et le stage à l'étranger sont des éléments qui permettent de développer l'autonomie et facilitent l'expression personnelle et le développement des compétences, d'une intelligence de situation. La période de mobilité devient synonyme de liberté de mouvement. La possibilité de demander ou non de l'aide au groupe et aux personnels encadrant donne aussi au jeune un rôle actif. Il échappe ainsi au sentiment d'impuissance, d'absence de prise sur la réalité auquel il est soumis quotidiennement dans son cadre de vie.

Durant le séjour, des temps de « regroupement » sont prévus. Ils sont l'occasion de se retrouver pour l'ensemble des jeunes, d'organiser collectivement les sorties du week end pour ceux qui ne travaillent pas. C'est aussi un temps fort de discussion avec les accompagnateurs sur les conditions du déroulement du stage (retours sur expérience).

Les entretiens menés montrent que ces moments sont importants pour tous. Ils permettent aux accompagnatrices de prendre en situation la mesure des évolutions des attitudes, des comportements des jeunes. Chacun a la possibilité de donner son point de vue et les professionnels reconnaissent qu'au fur et à mesure de ces rendez-vous les jeunes prennent de plus en plus la parole, ont de plus en plus d'aisance à parler d'eux. Cette capacité à revenir sur ce qu'ils vivent, les difficultés d'une confrontation à la différence mais aussi les « bonnes surprises » vécues (se faire comprendre et communiquer sans trop de problème) sont des temps de repositionnement individuel.

Les accompagnatrices jouent le rôle d'interface entre les deux pays, entre les différentes temporalités (période de travail - temps en famille d'accueil). Elles représentent la France et ceux qu'ils ont quittés. Ce rôle important les met au centre du processus de la mobilité. Elles sont à la fois proches et distantes. Elles partagent la vie du groupe et apparaissent aux yeux des jeunes un peu comme des « grandes sœurs ».

3. La « mobilité pour tous » : retour d'expérience

a. Préalable méthodologique : les conditions de l'évaluation

¹⁵ Le travail d'évaluation a été mené à partir de plusieurs observations participantes. Il s'agissait de prendre la mesure de ces effets de groupe escomptés (collaboration, écoute, prise de parole). Elles ont été menées pendant les temps de formation et pendant la semaine de retour du séjour. Parallèlement des entretiens semi-directifs ont été menés pour approfondir l'opérativité de la situation de groupe sur les jeunes et le personnel encadrant.

L'évaluation est basée à l'origine du projet sur une double démarche quantitative et qualitative. La première n'a pu être menée à partir de la construction d'un groupe test nécessaire pour une expérimentation randomisée (cf. annexe). L'évaluateur a donc choisi en accord avec le porteur de projet de mener cette enquête statistique à partir de questionnaires en ligne. Ils ont été soumis aux jeunes et aux partenaires aux différentes étapes qui scandent le parcours. Parallèlement, une démarche qualitative a été entreprise. Cette évaluation se base sur des méthodes par entretiens et observations auprès des bénéficiaires, des porteurs et des acteurs concernés et mobilisés (Missions Locales) au sein du projet.

Les entretiens et leurs analyses ont très rapidement montré la richesse d'une exploration fine de l'expérimentation et de ses acteurs. Ils soulèvent l'importance des enjeux, de leurs intentionnalités et des effets de leurs stratégies.

Mais en l'absence *in fine* d'une véritable démarche quantitative et d'un nombre suffisant de réponses, l'évaluation ne permet pas de rendre compte de manière précise les effets positifs ou pas de la mobilité sur les trajectoires et les attitudes des bénéficiaires. Enfin, s'ajoute à cette limite méthodologique l'absence de recul requis pour mettre en évidence objectivement l'opérativité effective de la mobilité sur l'insertion professionnelle de ces jeunes à faible capital scolaire.

Au delà de ces limites méthodologiques, l'évaluation va mettre en évidence la synergie partenariale et conjointement rendre compte des incidences de l'expérimentation sur les jeunes partis à l'étranger.

b. La forme consortium, un effet positif de l'expérimentation

L'AFTAM, l'IERF et l'INFREP ont choisi, pour répondre à l'appel d'offre du FEJ et proposer un projet innovant, de s'engager dans un comportement fondamentalement coopératif. Un objectif en terme de regroupement des compétences et de gestion des ressources a été privilégié. En effet, les compétences utilisées par l'AFTAM ou l'IERF ne sont pas suffisantes pour construire isolément et en propre une proposition pour un « parcours de mobilité ». Les relations que les trois partenaires ont nouées, ouvrent la possibilité de mise en commun des ressources et des compétences et de création de nouvelles compétences. Le regroupement permet d'envisager un projet original porteur d'une efficacité et d'une efficacité plus importante. L'innovation est née de cette interconnexion entre les métiers des uns et des autres. L'AFTAM qui assure le portage et la responsabilité du projet et de l'offre d'une nouvelle prestation « mobilité pour tous » n'était pas en mesure (ce n'est pas dans son intérêt non plus) d'effectuer seule l'ensemble des activités liées à la réalisation du projet. Son rôle a été dès lors d'assumer la coordination de cet ensemble composite de fonctions. L'important n'est pas tant « la possession des ressources en interne que leur mobilisation, leur agencement et leur contrôle¹⁶. »

La mise en œuvre du consortium permet aux trois acteurs de mieux mobiliser leurs compétences existantes (formation ; logistique ; animation de réseaux), de les renforcer à partir du projet (nouvelles applications), d'établir des synergies entre elles (formation/stage professionnalisant/mobilité internationale) et d'en développer de nouvelles liées au processus d'apprentissage du « faire ensemble » (compétences interorganisationnelles).

C'est donc à partir de cette logique partenariale que les acteurs du projet peuvent apprendre des uns des autres et conjuguer leurs activités pour expérimenter une forme d'action nouvelle et concertée pour soutenir les jeunes dans leur parcours d'insertion.

¹⁶ Koenig G., 1996, p.147, *Management stratégique : paradoxes, interactions et apprentissages*, Nathan, Paris.

c. Le rôle de l'expérience passée commune entre l'AFTAM et l'IERF

L'évaluation qualitative réalisée auprès du premier directeur de l'AFTAM et d'une salariée de l'IERF en charge de la dimension internationale du projet, a conduit à mettre en évidence l'importance du rôle de l'expérience passée dans le cadre du consortium. Les entretiens ont souligné l'effet bénéfique de l'expérience de la gestion des relations partenariales. Le fait d'avoir travaillé ensemble auparavant sur d'autres projets est un facteur supplémentaire de confiance et d'amélioration des manières de « faire ensemble ». La connaissance les uns des autres acquise antérieurement permet de simplifier les procédures de travail, apporte de la fluidité dans le fonctionnement de la coopération. Cette expérience commune est un gage de réactivité et d'efficacité opérationnelle. Elle facilite la compréhension mutuelle et permet dès lors plus de créativité et de réactivité pour répondre aux contraintes de l'expérimentation comme la constitution rapide de cohortes en fonction des opportunités de destinations étrangères renouvelées.

Conjointement le travail concerté sur le terrain même de l'expérimentation va contribuer très largement à développer et affiner les compétences partagées entre les formatrices AFTAM et les accompagnatrices de l'IERF. Elles vont au fil des séjours perfectionner leur entente, leur pratique, accumuler un savoir commun empirique qui sans aucun doute améliorent la qualité des actions menées (formation/mobilité). L'expérience cumulée au cours des périodes de formation linguistique des groupes et d'accompagnement des séjours à l'étranger agit positivement sur leurs attitudes et sur leurs envies de mener à bien l'expérimentation.

Dans ces conditions, il est indispensable de stabiliser les relations et l'emploi pour que l'expérimentation sociale puisse profiter pleinement de cette capitalisation expérientielle et notamment le consortium doit veiller à éviter le *turn-over* par nature destructurant.

Mais, le suivi des conditions de réalisation du projet « mobilité pour tous » montre au contraire que cet élément de stabilisation nécessaire des emplois comme source de performance n'est finalement pas retenu par les partenaires.

4. L'expérimentation du parcours « mobilité pour tous »

a. La collaboration avec les Missions locales : un travail de concertation en amont et en aval du processus de mobilité

En situation de monopole sur l'orientation des jeunes, dans l'espace de la gestion du chômage, les Missions Locales sont un acteur incontournable dans la réussite d'une mobilité. Les entretiens avec les jeunes confirment que le rapport établi avec le conseiller de Mission Locale est fondateur dans l'ajustement entre le projet personnel envisagé et les conditions réelles d'une insertion professionnelle et/ou sociale. Loin d'être mécanique, cette mise en phase est au contraire le fruit d'un travail de traduction/réorientation/développement des espoirs de ces jeunes avec moins d'opportunités ou peu qualifiés.

Dans la mise en place du dispositif d'expérimentation « mobilité pour tous », un travail d'information auprès de l'ensemble des Missions Locales a été réalisé (phase première du dispositif). Il s'agissait non seulement de faire connaître et promouvoir l'expérimentation mais le plus souvent de définir et d'informer d'abord sur la « mobilité internationale » - les programmes existants, les conditions de faisabilité et les effets escomptés dans le parcours professionnel d'un jeune en difficulté. L'enquête quantitative montre l'importance de l'internalisation de cette phase d'information à l'AFTAM et l'IERF. En effet, sur les cent

douze partis en mobilité, cinquante sept jeunes ont été informés initialement par le consortium contre cinquante cinq par les vingt cinq Missions Locales (Cf. annexes p. 14).

L'enquête qualitative par entretiens montre que la « mobilité » pensée comme un levier stratégique dans le processus d'insertion sociale et professionnelle n'est pas toujours une priorité partagée par l'ensemble des conseillers des Missions Locales. Par conséquent, elle n'est pas tout à fait comprise, admise, et donc mise en œuvre et développée au sein de ces dernières. Dès lors, l'expérimentation du FEJ (ex HCJ) initie concrètement ce mouvement d'inscription d'une nouvelle possibilité d'action sociale et à terme d'institutionnalisation de la mobilité dans les schémas directeurs des Missions Locales comme outil stratégique dans la construction d'un parcours jeune.

Rendre visible une nouvelle offre expérimentale et la confronter à une demande à construire a été la première mesure engagée par l'AFTAM et le consortium afin d'asseoir leur « base et vivier de bénéficiaires potentiels ». Les liens pensés et construits entre les différents acteurs concernés et les porteurs du projet, des objectifs définis ensemble, des relations coordonnées, multilatérales, planifiées participent assurément de la formation d'un partenariat actif et constituent une des conditions de réussite du projet. L'évaluation qualitative a pu distinguer deux catégories d'acteurs au côté du porteur de projet AFTAM¹⁷. D'une part, un partenaire très présent et actif, l'IERF, dont le rôle est nécessaire et irréductible et d'autre part, les Missions Locales dont le rôle semble déterminant mais qui pourtant vont finalement peu intervenir si ce n'est comme acteurs secondaires, pourvoyeurs de jeunes.

b. Les procédures d'entrée dans l'expérimentation

Le processus continu d'évaluation montre très clairement que l'accès des jeunes à l'expérimentation est conditionné par les deux types d'entretiens auxquels ils ont été confrontés.

Le premier réalisé par le conseiller au sein de la Mission Locale vise une première sélection des bénéficiaires. Il s'agit pour le conseiller de construire son propre jugement sur la pertinence d'un séjour à l'étranger dans la construction du parcours d'insertion du jeune.

Le jugement de ce conseiller porte sur la validité de la demande du jeune et par conséquent détermine la proposition ou non d'une expérience de mobilité. Celle-ci dépend donc d'une première identification des compétences, des qualités du jeune et de leurs adéquations avec les conditions et les objectifs du dispositif « mobilité pour tous ». La demande doit être adaptée ou construite par rapport à l'offre dont les caractéristiques sont données par les porteurs de projet. Le jeune n'est pas non plus sans ressource stratégique dans ce premier processus de sélection. Ainsi, pour un certain nombre d'entre eux, les critères de niveaux de qualification prédéfinis dans l'appel d'offre et dans la réponse n'ont pas constitué des mesures d'exclusion systématique du dispositif. Ainsi sur cent douze jeunes partis, quarante trois ont un niveau trois et quatre. Plus de trente huit pourcent sont donc entrés dans l'expérimentation alors qu'ils ne correspondent pas aux conditions de sélection préalablement retenues (cf. annexes p. 13).

Les conditions de mise en place du dispositif (l'information, le positionnement du conseiller vis à vis de la mobilité et la qualité de la relation établie) sont déterminantes dans la construction d'un rapport aux jeunes visés. Des médiations propices à la relation pédagogique

¹⁷ L'AFTAM n'a pas jugé nécessaire de répondre à la démarche quantitative proposée par l'évaluateur sur la teneur et la qualité des relations entre les acteurs impliqués par le projet d'expérimentation.

sont nécessaires pour convaincre de la pertinence du parcours proposé via l'expérimentation¹⁸. En effet, si la sélection se construit à partir de critères objectifs (les diplômes scolaires qui répondent aux niveaux recherchés), elle s'établit aussi sur la base d'une appréciation plus subjective du conseiller forgée à partir de son expérience des propriétés des jeunes (la présentation de soi, la famille, la façon de communiquer).

c. Le travail de médiation entre l'expérimentation et le jeune conditionne l'établissement d'un rapport de confiance

Le travail de médiation consiste d'abord dans la mise en forme de la demande lorsqu'elle existe chez le jeune. Elle devra être conforme à l'offre de l'expérimentation et aux conditions d'accueil à l'étranger. Il s'agit pour l'ensemble des partenaires de transformer un questionnement – l'accès à la mobilité pour un jeune en difficulté - en situation institutionnellement gérable. Autrement dit, d'adapter de manière interactive et itérative les problématiques individuelles au cadre de l'expérimentation pour que celle-ci se présente comme une réponse appropriée. La connaissance préalable du parcours du jeune, de sa situation professionnelle (dossier, suivi individualisé) et donc la qualité des relations intersubjectives préétablies au cours des entretiens constituent des éléments clefs, déclencheurs de la part du conseiller pour faire ou ne pas faire la proposition de l'expérimentation.

Mais les entretiens montrent que le peu de connaissance et de culture sur la mobilité internationale de la part du conseiller (l'absence de pédagogie sur l'interculturalité par l'exemple) et l'absence d'expérience de mobilité du jeune constituent en revanche un frein certain dans ce processus d'ajustement à l'expérimentation. Les risques de se tromper, de mal orienter sont de fait plus importants. La gestion de cette incertitude sur les effets, les conditions pratiques du séjour, la recherche d'une minimisation de ces risques influent assurément sur la construction du jugement et la structuration du projet notamment au moment de la sélection des bénéficiaires.

d. Une sélection d'entrée dans l'expérimentation redoublée

Le second entretien de sélection est réalisé par le personnel du consortium (formatrice AFTAM et accompagnatrice IERF) pour arrêter la liste définitive de quatorze jeunes bénéficiaires. Il porte essentiellement sur une évaluation individuelle du niveau linguistique du jeune. Ce qui relevait d'une lecture expérimentée en Mission locale de dispositions professionnelles et d'un jugement éclairé sur la situation du jeune sont revus et réduits d'abord à une évaluation scolaire d'une compétence linguistique et à l'appréciation d'un « bon comportement ».

Ce choix de critères de sélection éclaire aussi sur les conditions d'accueil à l'étranger et les contraintes contractuelles que cela constitue pour les partenaires du consortium. En effet, les liens préalablement établis par l'IERF avec les structures étrangères sur la base d'une confiance antérieure éprouvée et donc prédéfinie à l'expérimentation, acceptent peu l'idée de changement qu'implique cette dernière. La stabilité et la qualité des rapports entre partenaires historiques restent une priorité pour limiter les risques de tension liés à l'innovation sociale et

¹⁸ La production de vidéo à partir de témoignages et la construction de réunions collectives d'information avec la participation active de jeunes déjà partis mais aussi le récit de l'expérience d'une mobilité vécue par le conseiller lui-même relèvent de ces médiations facilitatrices convaincantes.

à sa non pérennisation. Pourquoi changer les cadres et les conditions d'échanges, si les nouveaux ne sont pas assurés d'être institués. L'expérimentation n'est donc pas vécue en tant que telle dans ce qu'elle est susceptible d'opérer comme changement par l'ensemble des acteurs engagés. Autrement dit, ce qui constitue une expérimentation choisie notamment pour les acteurs-partenaires français l'est beaucoup moins ou pas du tout pour les partenaires étrangers. On retrouve ici la problématique de la circonscription géographique et symbolique de l'expérimentation sur la mobilité internationale : à qui s'adresse-t-elle vraiment ? Qui implique-t-elle ? Sur quel(s) territoire(s) intervient-elle ?

D'autre part, ce qui dans un monde est considéré par ces acteurs comme une action avec une haute valeur ajoutée (monde du projet d'expérimentation nationale) peut dans un autre monde où sont présents d'autres acteurs (celui de l'économie et du marché du travail anglais par exemple) être considérée avec moins de valeur voire une valeur opposée aux intérêts qui y sont privilégiés¹⁹. Les différents acteurs se doivent donc de trouver un intérêt commun pour éviter la crise partenariale. Pour cela, l'expérimentation sociale autour de la mobilité internationale doit être pensée dans un cadre de négociation multipartite qui dépasse largement les frontières du territoire français.

e. Le cas de la filière étrangère anglophone dans le projet « mobilité pour tous »

Le parcours anglophone et les échanges avec l'Angleterre construits et initiés par le consortium sont assez significatifs de l'enjeu que constitue la prise en compte des intérêts différents voire divergents des acteurs impliqués dans les conditions de possibilité de l'expérimentation. En effet, au Royaume Uni, les séjours linguistiques et les stages professionnels relèvent d'un secteur d'activité économique spécifique. L'apprentissage de la langue anglaise constitue un marché concurrentiel. Ce dernier est parfaitement organisé pour permettre la rencontre entre une offre locale et une demande étrangère. Ainsi pris sous cet angle de l'unilatéralité de l'envoi de groupes et du contexte anglais particulier, le projet « mobilité pour tous » perd quelque peu de sa logique d'« action sociale » et peut-être plus encore de sa qualité d'expérimentation sociale.

Aussi sans l'assurance d'une institutionnalisation/pérennisation de l'expérimentation, il est compréhensible que les porteurs de projet préfèrent former et envoyer un jeune avec une pratique linguistique jugée satisfaisante et manifestant une bonne « présentation de soi » plutôt qu'un jeune en « échec d'apprentissage » et/ou avec des troubles du comportement qui risque de ne pas jouer le jeu de l'« élève méritant ».

Toute la difficulté pour le consortium réside dans cette articulation entre ces deux logiques qui relèvent de deux intérêts et finalités différentes. L'absence de renégociation de fond sur les conditions de l'expérimentation avec l'ensemble des partenaires nationaux et étrangers, le manque d'ajustement des régimes d'action que nécessite l'innovation sociale entraîne une situation de rapport de force, une tension qui se traduit au final par une situation d'assujettissement aux intérêts de l'une ou l'autre des parties. Les modalités et finalités de l'expérimentation s'en trouvent modifiées.

L'absence d'une véritable collaboration tout au long du processus avec l'ensemble des acteurs non seulement ceux impliqués mais aussi ceux susceptibles d'être concernés, réduit les chances de penser les espaces et les temps de médiation nécessaires à l'expérimentation pour être comprise et acceptée par tous.

¹⁹ Boltanski, I., Thévenot I., De la justification, Paris, Gallimard, 1991.

f. *Une situation d'expérimentation qui privilégie la figure du « jeune-pionnier »*

Pour promouvoir la dimension innovante de l'expérimentation et ses modalités de possibilité, il faut saisir la contrepartie qu'elle implique. Pour l'ensemble des acteurs partie prenante du projet (membres du consortium et Missions Locales), il s'agit d'identifier et de minimiser les risques à la fois liés aux effets de l'expérimentation sur l'organisation ordinaire des structures partenariales (par l'emploi de stagiaires) et aux conséquences structurelles d'un échec de l'expérimentation que représentent sa non pérennisation et sa non généralisation.

Les actions de calcul et de limitation des risques influent sur les conditions de sélection, d'engagement et d'organisation. Le bénéficiaire doit nécessairement exprimer sa volonté d'adhérer au dispositif d'expérimentation. La question de la responsabilité de l'individu que le consortium se propose d'accompagner (quelle part d'obligation a l'individu par rapport à sa situation ?) ; les capacités du jeune (est-il capable d'expérimenter, de s'adapter à une situation de déplacement, de trouver la bonne distance entre responsabilité individuelle et capacité personnelle ?) sont des éléments qui rentrent en ligne de compte dans le processus de sélection et de contractualisation.

Les deux entretiens de sélection des candidats bénéficiaires portent ces enjeux. La Mission Locale est plutôt orientée sur la question de la responsabilité du jeune saisie à travers la définition du projet personnalisé. Pour le consortium, il s'agit d'évaluer plutôt une compétence linguistique et une capacité à s'adapter à une situation étrangère pour le candidat présélectionné.

Ces caractéristiques du dispositif d'expérimentation change de fait les modalités de catégorisation du public visé. Cette logique tournée sur la spécificité de l'individu et son projet implique pour le jeune de se faire reconnaître, de tenir la place et le rôle que l'on attend de lui.

Les entretiens réalisés avec les bénéficiaires montrent très clairement le souci qu'ils ont de satisfaire, « de coller » à l'offre qui peut leur être proposée. La situation de l'entretien avec les conseillers comme celles des sélections dans la mesure où elles ne sont pas des situations ordinaires ont des effets sur leurs comportements (adaptation-anticipation). Ainsi, le contexte, le cadre, les codes et les conditions de l'expérimentation sont autant d'éléments que les jeunes intègrent pour construire leur propre stratégie d'action (docilité, négociation, compromis). Or, seuls les plus informés, les plus expérimentés (les plus dotés en capital culturel dirait P. Bourdieu) vont pouvoir tirer leur épingle du jeu, c'est-à-dire avoir le plus de chance de satisfaire aux demandes formulées et aux attentes des porteurs de projet qui eux expérimentent. Les autres en général, les plus en difficulté, se retrouvent, par voie de conséquence, disqualifiés, écartés de l'expérimentation. Ils sont relégués au ban de touche en attendant et en espérant que l'issue de l'expérimentation soit positive (pérennisation et généralisation du dispositif) pour prétendre à nouveau bénéficier des effets d'une mobilité à l'étranger cette fois-ci en tant qu' « ayant droit ».

Autrement dit, pour les conseillers interrogés, la réussite (efficacité-efficience) ou au contraire l'échec de l'expérimentation dépend pour l'essentiel du jeune qui se présente, de sa volonté de participer ou pas à l'expérimentation. Cette dimension de l'implication vient s'ajouter à la logique du « volontariat » dont dépend *in fine* fonctionnellement les Missions Locales. Les jeunes ne viennent que si ils le souhaitent en quelque sorte, à la différence par exemple de « Pôle Emploi » qui contrôle l'assiduité dans la recherche d'emploi. Il n'existe pas de règle d'obligation de se rendre dans une Mission Locale, cette situation instaure un rapport social institutionnel particulier dans lequel le conseiller doit convaincre le jeune qui se retrouve en face de lui. Il doit être persuasif sur sa connaissance et la cohérence du dispositif proposé. Il est attendu sur l'argumentaire des effets positifs d'un séjour à l'étranger.

Conjointement, pour le jeune, il s'agit de se construire et de se présenter dans le rôle du « pionnier », de celui en capacité de « tenter l'aventure » et de se présenter sous la figure du « futur ayant droit ».

Pour que la relation de confiance et de réciprocité s'établisse, il est indispensable que le conseiller (premier médiateur et ambassadeur du dispositif) soit convaincant. La manière dont il se fait le porte parole du dispositif doit être compréhensible et acceptable pour le jeune. Or, l'évaluation qualitative montre assez nettement que le conseiller sera d'autant plus convaincant pour en parler qu'il aura lui-même fait l'expérience d'une mobilité internationale.

5. Les résultats de l'évaluation des effets du parcours « mobilité pour tous » sur les jeunes bénéficiaires

a. Les jeunes de l'expérimentation

Sur cent douze jeunes, quatre vingt dix sept ont accepté de répondre sur leur niveau de qualification. Il est à noter la part importante mais « naturelle » parce qu'attendue des jeunes de niveau V (un sur deux) mais en revanche faible des jeunes de niveaux V bis (trois pourcent) et par conséquent la part relativement inattendue des jeunes de niveaux IV et III (quarante quatre pourcent). Cette proportion importante de jeunes plutôt qualifiés révèle la nature du travail compréhensif des conseillers et des employés du consortium au moment des sélections comme il l'a été évoqué plus haut.

b. Les jeunes sortis de l'expérimentation : des incompréhensions mutuelles

L'évaluation quantitative montre que sur cent seize jeunes sortis de l'expérimentation (c'est-à-dire qui ne sont pas allés jusqu'au bout), les trois-quarts sont des jeunes avec une faible qualification (niveau V et V bis), dont plus de soixante trois pourcent sont des jeunes femmes (cf. annexes p.10).

Les deux principales raisons de l'arrêt de l'expérimentation pour ces jeunes à faible capital scolaire sont de ne pas s'être rendus à l'entretien et de présenter un manque de motivation (cf. annexe p.11). Les entretiens qualitatifs réalisés auprès de ces jeunes viennent approfondir et expliciter ces chiffres obtenus à partir de l'évaluation quantitative par questionnaire. Les jeunes (en échec scolaire ou d'insertion professionnelle, disqualifiés socialement) considèrent l'idée même de partir de chez eux d'abord comme une situation difficile sinon inutile voire hostile. De son côté, le consortium se garde aussi d'une jeunesse potentiellement fautive de troubles. Les premiers échanges entre jeunes et les porteurs de l'expérimentation, pourtant déterminants, sont trop succincts et souvent empreints d'une méfiance réciproque alimentée par des incompréhensions, des stéréotypes et des intentionnalités finalement différentes.

Les jeunes ont des difficultés à se conformer aux règles (être à l'heure à la convocation). Une phase de resocialisation semble nécessaire avant d'imaginer une réelle implication ou motivation du jeune. Le mois de formation linguistique à l'AFTAM joue pour partie cette fonction mais les sélections en constituent le préalable d'accès.

La méconnaissance des programmes et des institutions référentes nourrissent les doutes et provoquent un comportement méfiant ou craintif chez les jeunes. De fait, la phase d'accueil constitue une étape décisive dans le processus d'appropriation de l'expérimentation. Dans

cette perspective, les compétences du travailleur social que sont les conseillers de Mission Locale sont primordiales.

6. Evaluation des conditions de l'expérimentation

a. Les jeunes de l'expérimentation, une catégorie plutôt hétérogène

Les entretiens qualitatifs montrent globalement deux jeunesses bénéficiaires. La première en grande majorité se compose de jeunes diplômés et qualifiés (niveau V, IV). Ils ont suivi un cursus scolaire normal (sans événements, ruptures notables) et ont intégré et vécu cette expérimentation comme un moment de transition entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie active (recherche d'un premier emploi, période de chômage frictionnel, accession à un emploi durable) ou la reprise d'étude (année sabbatique). En règle générale, ils ne sont pas en situation de précarité. Ils fréquentent les services publics qu'ils savent utiliser. Ils prétendent aux dispositifs d'aide pourtant destinés prioritairement aux publics jeunes en réelle difficulté. L'expérimentation a été vécue pour eux comme une « opportunité pour faire un break », un moyen « de profiter des avantages financiers et d'accompagnement pour partir à l'étranger ». A la rigueur, ils en parlent comme d'une plus-value possible dans une recherche d'emploi futur mais comme ils le soulignent : « ça ne mange pas de pain ».

La seconde moins importante est représentée par des jeunes non diplômés ou peu qualifiés (sortis très tôt du système scolaire, en situation d'échec professionnel et d'insertion sociale, niveau V bis et VI). Ils font un rejet du système scolaire et de formation et ont une méconnaissance des structures, des programmes d'aide et d'accompagnement.

Cette répartition à peu près homogène dans leur composition en deux groupes implique toutefois que les situations individuelles soient connues pour être prise en compte. Si le conseiller s'est constitué au fil des entretiens en Mission Locale des connaissances sur le jeune, le personnel d'accompagnement et de formation du consortium, lui n'y a pas accès. L'interconnaissance se fait dès lors et seulement au cours des entretiens d'évaluation et de sélection de courte durée.

b. Une expérimentation construite sur une certaine organisation et division fonctionnelle du travail d'accompagnement

La formation d'un consortium basée sur la complémentarité des métiers, le rôle relativement secondaire donné aux missions locales dans la phase de définition du projet, enfin l'absence réelle de prise en compte du contexte territorial (acteurs politiques, collectivités territoriales, autres opérateurs de mobilité) et symbolique sont autant d'éléments qui tendent à favoriser la mise en place d'une organisation plutôt linéaire répondant à la logique d'une chaîne séquentielle de responsabilités réparties et d'actions distribuées. Au cours de celle-ci les différents acteurs se succèdent, le jeune bénéficiaire « passent de main en main ». L'hypothèse de « fabrication d'un jeune insérable » voudrait dès lors qu'il s'enrichisse, qu'il gagne en compétence, en valeur et en capacités personnelles²⁰.

La question de l'articulation entre un projet individualisé d'insertion, une formation linguistique et la réalisation d'un stage professionnalisant peut se poser légitimement. En effet suffit-il de parler l'anglais pour effectuer un stage prometteur tant du point de vue de

²⁰ Corteel, D., Zimmermann, B., « Capacités et développement professionnel », *Formation emploi*, avril-juin, 2007.

l'acquisition de compétences nouvelles que de nouvelles perspectives d'avenir en terme d'emploi ? L'équilibre entre une formation centrée sur l'apprentissage d'une langue étrangère et une formation de terrain à l'international sur un métier dans sa réalité quotidienne semble difficile à mettre en œuvre sous la forme d'un parcours d'accompagnement intégré.

c. Le turn over du personnel formateur, un choix ? un handicap.

Seuls trente deux jeunes bénéficiaires sur cent douze ont répondu à l'ensemble des deux questionnaires (départ/retour). Ce chiffre montre en creux l'importance du suivi et de l'accompagnement du jeune dans le processus d'expérimentation. Livré à lui-même, il vit sa propre expérience en se détachant du protocole de l'expérimentation et conjointement de l'évaluation. La logique opportuniste va prendre le pas. Le stage à l'étranger devient un stage comme tant d'autres déjà vécus. Pour les plus qualifiés, il fournit une occasion supplémentaire à l'entrée dans le monde du travail. La formation perd de son sens lorsqu'elle n'est pas articulée à la mobilité. Les entretiens ont mis en évidence la différence d'appropriation chez les jeunes entre la situation où la formatrice les a suivis pendant leur séjour et celle où elle est restée en France. Dans ce second cas de figure, pour beaucoup la formation perdait de son utilité. Ainsi, il est possible d'en déduire que la permanence du cadre et donc du personnel encadrant en poste maintient et encourage le jeune dans son implication et son appropriation du parcours soit dans sa capacité à « jouer le jeu²¹ ».

Parallèlement aux fonctions de formateur linguistique ou d'accompagnateur, nous retrouvons le travail d'enrôlement et d'intéressement nécessaire pour assurer la bonne mise en œuvre du processus d'innovation expérimental.

Au cours de l'expérimentation, les recrutements de formatrices par l'AFTAM ont été relativement fréquents puisqu'ils ont d'abord été pratiqués sur la base d'offres de stages. Les jeunes étudiantes viennent en stage, faire l'expérience d'une situation professionnelle et d'un projet d'expérimentation.

Or, les conséquences du *turn-over* du personnel encadrant jouent indubitablement sur le développement d'une culture de la mobilité des partenaires. L'expérience vécue avec chaque cohorte est difficilement capitalisable dans cette situation de précarité des formatrices. En effet, elle n'a pas ou peu favorisé et intensifié les échanges par une prise en compte croissante d'acteurs (essaimage de l'innovation, enrôlement). Le travail mené de concert entre l'AFTAM, l'IERF et les Missions locales n'a pas fait apparaître réellement de nouveaux réseaux de professionnels et de partenariats potentiels.

d. Les jeunes face au dispositif, se construire comme « ayant droit »

Les jeunes bénéficiaires ont été interrogés sur l'utilité et les effets qu'ils escomptaient retirer de ce séjour professionnalisant pour trouver un emploi au retour. Globalement, le nombre peu conséquent de jeunes ayant répondu aux questionnaires ne nous permet pas de fournir une analyse statistique quantitative significative et pertinente (cf. annexe). En revanche, l'approche qualitative nous montre plutôt une diversité des perceptions. Mais quelles que soient les méthodes d'enquête, les jeunes estiment à une très grande majorité que l'expérimentation leur a été bénéfique. Au delà de cette appréciation presque obligée parce que devenue lieu commun institutionnel, ceux qui ont répondu restent pour le coup réellement

²¹ Despret V., *Naissance d'une théorie éthologique*, coll. « Les empêcheurs de tourner en rond », Synthélabo, Le Plessis-Robinson, 1996.

perplexes sur un éventuel impact décisif voire simplement facilitateur quant à une future embauche.

La « mobilité internationale » répond avant tout pour quatre vingt quatorze d'entre eux à un souhait de parler une autre langue. Cette réponse n'est pas vraiment surprenante lorsqu'on sait que la plupart des bénéficiaires du dispositif se destinent à travailler ou ont déjà travaillé dans le secteur de la vente, du tourisme et de l'hôtellerie.

Seule un peu plus de la moitié estime que l'expérience va leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

Lorsque l'analyse devient comparative entre les réponses données avant le départ et celles du retour, il apparaît que l'acquisition de nouvelles compétences n'est pas un objectif premier. En effet, alors qu'il apparaît en seconde position sur le questionnaire de départ, il passe en dernière motivation au retour avec un quart des jeunes qui répondent plutôt ne pas être d'accord et pas du tout d'accord. Le stage n'a pas été *in fine* à la hauteur de leurs espérances. Il relève le plus souvent d'un « déjà fait ». Il ne constitue pas une nouvelle expérience professionnalisante et une opportunité supplémentaire de développer leurs capacités.

Dans les éléments de réponse des jeunes interrogés, il est important de relever que l'accompagnement et le cadre d'accueil sont des éléments déterminants pour garantir un bon déroulement du séjour à l'étranger. En effet, quatre vingt six pourcent des jeunes partis déclarent que la formation avant le départ a été un facteur de réussite. En revanche, la formation dans le pays d'accueil et l'adéquation par rapport au projet professionnel font l'objet d'une appréciation plus critique, respectivement un tiers juge la formation peu utile et un sur deux pas du tout utile. (cf. annexe p. 24). La formation dans le pays d'accueil est vécue comme un doublon. A l'inverse, la formation linguistique telle qu'elle a été développée en France est jugée de qualité et donc efficace pour permettre un « déblocage linguistique » et favoriser l'immersion.

Ainsi, le séjour à l'étranger a été surtout vécu pour quatre vingt dix sept pourcent des jeunes partis comme un moyen de valoriser une expérience réalisée en France et conjointement pour quatre vingt onze pourcent, une occasion de préciser le projet professionnel initial.

Le retour des jeunes et son appréciation est l'occasion de relever l'importance du partage et de la formation par les pairs. Sur trente deux jeunes interrogés, dix neuf déclarent être très contents et donc en mesure d'inciter une autre personne à partir à l'étranger.

e. Le retour des jeunes, le temps de la réflexivité

Une des faiblesses repérée de l'expérimentation « mobilité pour tous » tient au fait que les jeunes au retour ne sont pas ou peu sollicités pour faire fonction d'« ambassadeur » du dispositif pour les cohortes à venir. La semaine de retour reste symbolique au delà de l'examen de certification de niveau de langue.

L'examen reste une certification scolaire, il ne met pas en valeur les capacités de socialisation des jeunes. Ils ont été certes sélectionnés, sont pour la plupart déjà partis à l'étranger (seuls cinq sur trente deux n'avaient aucune expérience) mais rien n'est mis en place pour tenir compte de leur expérience (seul un film comme outil de promotion a été réalisé avec le tout premier groupe²²). Autrement dit, l'information (période de sensibilisation et donc de pré engagement) a été pensée de manière indépendante, sans intention d'investir les capacités de mobilisation des jeunes « pionniers », sans prise en compte de l'influence des jeunes « partis », potentiellement devenus à leur tour des « portes paroles » du dispositif.

²² « Dispositif de mobilité internationale », Aftam formation, un film de Denis Pardonche, 15 minutes, 2010.

La participation des jeunes a été réduite au strict minimum dans l'élaboration, le déroulement et l'adaptation du dispositif « mobilité pour tous ». Leur implication n'a jamais été imaginée réellement comme pouvant devenir un élément moteur et une condition possible de réussite. Ils restent écartés de la définition de leur propre parcours (pas de situation de réflexivité) et ne sont pas considérés comme des opérateurs de changement, notamment en capacité de renouveler l'activité historique des partenaires (consortium et missions locales). Seul le « bon déroulement²³ » de la formation et du séjour ont été des critères prioritairement retenus par le consortium pour légitimer le bien-fondé des actions de l'expérimentation. L'analyse des matériaux récoltés (entretiens observations, focus groupe) ont montré un éloignement et une méconnaissance des professionnels (personnel stagiaire, CCD) du consortium par rapport à la réalité sociale des jeunes notamment des plus en difficulté.

IV. Validité externe des résultats

a. L'évaluation à l'épreuve du terrain

La logique de l'évaluation et son cadre d'intervention ont été mis en œuvre après l'écriture du projet et pensés conjointement entre le porteur du projet et l'évaluateur sur l'identification des objectifs et des procédures. Ce dernier avait comme prérogatives de proposer un programme et une démarche d'évaluation en mesure de suivre l'évolution du processus d'expérimentation dans son ensemble : son opérativité, son efficience et sa pertinence.

L'aboutissement de l'expérimentation rend compte d'une réalité de l'évaluation (pratique, perception, appropriation) du point de vue des porteurs du projet très différente du discours conceptuel et des engagements initiaux.

Si la phase d'information sur la définition et les conditions de l'évaluation ont été menées à bien dans le souci de sensibiliser les acteurs du consortium, néophytes en la matière, les étapes de suivi proprement dites, ont été plus problématiques. L'absence de temps dédié à une approche réflexive et de cadre formel de réunions collectives (comité de pilotage et technique) pourtant prévus, ont été des freins et des obstacles à une bonne collaboration et une confiance réciproque entre les deux parties prenantes (évaluateur/consortium). L'expérimentation sociale vient se rajouter aux activités et charges de travail quotidiennes ce qui peut expliquer aussi ce déficit d'attention et d'engagement de la part des salariés

La non sollicitation des évaluateurs par les porteurs de projet peut être considérée soit comme le signe d'un déni de l'évaluation (l'évaluateur devient un tiers exclu) ou simplement le symptôme d'une difficulté à conjuguer avec la logique de l'évaluation, sa présence, ses contraintes mais tout autant son intention positive. L'évaluateur a pris délibérément la posture méthodologique de ne pas interpeller, solliciter le consortium au delà de ses propres besoins

²³ L'AFTAM a construit son propre « questionnaire maison » de satisfaction qu'elle remettait aux jeunes de chaque cohorte pendant la semaine de retour (« Grille d'évaluation de la prestation par les bénéficiaires » DOC 022/ D). L'évaluateur n'a jamais eu accès aux résultats de ces questionnaires.

et du souci de remédier et de palier²⁴, lorsqu'il le pouvait, au déficit de recueil des données pour l'analyse propre à l'évaluation.

L'identification préalable des acteurs du projet, du contexte, des attentes et des difficultés anticipées a été déterminante dans la construction tant sur le plan du contenu que de la forme de la méthodologie originelle de l'évaluation. Or, l'absence non expliquée d'un des trois partenaires (INFREP 95), le *turn-over* des formatrices, le changement du chef de projet, les manquements aux ententes ont été préjudiciables à la mise en œuvre processuelle et la qualité de l'évaluation. Celle-ci a fait l'objet de multiples réadaptations aux contextes et contraintes mouvantes de l'expérimentation. Malgré cela, l'approche quantitative pourtant déterminantes n'ont pu réellement aboutir, exceptions faites sur des problématiques plus fines et singulières²⁵.

b. La posture délicate de l'évaluateur

Il a été important pour l'évaluateur de rester externe au déroulement du projet pour garantir de bonnes conditions de l'évaluation (autonomie et légitimité). La tentation de jouer un rôle est présente chez l'évaluateur lorsqu'il repère par exemple que le porteur de projet s'écarte des objectifs de départ, ou qu'il contourne les contraintes prédéfinies en début d'expérimentation. Dans le projet « Mobilité pour tous », le glissement opéré finalement assez rapidement et régulièrement d'une sélection de jeunes niveau V et V bis à des jeunes de niveau IV et III peut si il n'est pas interprété au plus près des acteurs et de leurs actions, constituer un résultat d'évaluation négatif au sens où le cadre premier de l'expérimentation n'est pas respecté, ce qui par définition la rend caduque. En effet, le financement du FEJ est apporté non seulement pour qu'une certaine catégorie de public puisse bénéficier d'une action sociale (faire l'expérience d'une mobilité à l'étranger) mais surtout à terme pour définir une politique touchant le plus grand nombre. Cet objectif à moyen terme, au bout des trois ans, peut justifier la mise à l'écart d'autres types de population qui par ailleurs peuvent bénéficier de dispositifs de mobilité à l'étranger déjà existants.

La constitution de groupe de quatorze jeunes bénéficiaires implique une sélection à partir d'un nombre plus élevé de candidats éligibles. Les critères de cette sélection ont eu des effets discriminants qu'une sélection aléatoire des candidats n'aurait pas eu. D'autres part, les contraintes décrites plus haut, liées au fonctionnement du partenaire IERF ont été fortes et ont joué un rôle non négligeable dans la redéfinition de la population visée.

A leur décharge, la population ciblée s'est avérée plus faible en nombre que celle initialement prévue. Ce qui a entraîné l'échec et l'abandon de la filière francophone pensée à l'origine pour un public en difficulté notamment sur le plan linguistique.

²⁴ L'approche qualitative (entretiens, observations, focus groupe) a rapidement pris le pas sur la démarche quantitative. Des enquêtes supplémentaires ont été menées notamment par téléphone auprès des jeunes pour affiner et combler les manques de données recueillies par les questionnaires (cf. annexe).

²⁵ « La distinction entre les rôles d'expérimentateur et d'évaluateur est indispensable pour garantir l'indépendance et la légitimité de l'évaluation : d'un côté, on ne peut évaluer de manière objective un programme que l'on a participé à construire ; de l'autre, on ne peut garantir la rigueur des méthodes évaluatives si elles sont conçues et mises en œuvre par les porteurs de projet ». Brezault, M., Olm, C., « Politiques locales de la jeunesse et expérimentations sociales : vers une cohérence des politiques jeunesse ? », *Cahier de recherche*, n° 26, décembre 2009, p. 69

c. L'expérimentation sociale « mobilité pour tous », un modèle généralisable ?

L'expérimentation peut être considérée comme pertinente dans la mesure où elle a eu comme effet de structurer une organisation *ad hoc* à partir de la conjugaison de compétences différentes propres à plusieurs acteurs. Cette démarche collaborative a toutes les chances, aux vues de ses effets, d'encourager de nouvelles adhésions notamment à partir d'une plus grande participation des Missions locales d'Île-de-France. La synergie partenariale et le réseau constitué doivent maintenant être entretenus. Les partenaires semblent s'être à nouveau concertés (retour de l'INFREP 95) pour engager et inscrire localement ce qui a été construit pendant la période d'expérimentation.

La place et le rôle des Missions Locales restent déterminants pour créer une dynamique de développement territoriale. Leur position de médiation combine en permanence deux logiques qui entrent en tension : celle de la démocratisation de la mobilité internationale (l'accessibilité de tous les jeunes) et celle de la diversité de la mobilité qui expose des besoins et des attentes très différents de mobilité selon les individus et leurs projets. La médiation nécessaire entre le marché de l'emploi et le jeune en difficulté s'exerce dans une fonction discursive : elle produit des échanges, des outils d'aide à la compréhension et à l'interprétation. Elle n'est pas seulement « entre » le jeune et un programme orienté vers un résultat, instrument d'une rationalité stratégique (son insertion sociale et/ou professionnelle). En effet, les entretiens menés avec des conseillers au sein même des Missions Locales où s'exerce leur métier avec des jeunes dans des situations souvent complexes montrent qu'ils ne croient pas vraiment aux grands objectifs de « démocratisation », de réduction des inégalités d'accès à l'emploi que pourtant ils poursuivent explicitement. Ils se placent dans un « agir communicationnel » (orienté vers la construction et le maintien du lien social et du dialogue avec une jeunesse désorientée) plus que dans un agir stratégique (orienté vers le résultat) car ils connaissent le poids et la valeur symbolique de leurs actions entreprises au sein de leur organisation qu'ils savent par ailleurs négligeables sur un plan quantitatif eu égard aux directives et contrats d'objectifs fixés.

Du côté des publics, des jeunes ciblés par le projet, il apparaît clairement que le choix du consortium de proposer un parcours autour d'une formation couplée à une période de mobilité sur une durée de deux mois a été ambitieux et judicieux. L'expérience de la mobilité reste bénéfique pour l'ensemble des jeunes quelque soit leur niveau de qualification. En revanche, traiter les jeunes comme une catégorie homogène touche rapidement ses limites, il est important de construire des actions distinctes (des niveaux de formation linguistique différents) et des destinations adaptées aux caractéristiques de chaque jeune comme il l'avait été initialement prévu avec l'idée d'une filière étrangère francophone par exemple.

L'évaluation pose à sa manière l'enjeu théorique issu de l'enquête sur l'expérimentation « Mobilité pour tous » : existe-il un modèle générique de mobilité internationale qui serait la résultante matricielle de toutes les expérimentations sociales menées par le FEJ sur le territoire national ? Les conditions de possibilité de la mobilité sont elles de même nature à Paris, à Marseille, à Mirabeau dans le Vaucluse ? Si non, comment construire l'articulation entre les différents modèles de chaque expérimentation sociale de mobilité réussie ?

Conclusion générale

L'évaluation a porté sur l'ensemble du processus d'expérimentation. Elle met en évidence fortement le morcellement de ce dernier. Le *turn-over* important des formateurs, leurs peu d'expériences et de pratiques de l'action sociale, les événements survenus à l'AFTAM (changement de direction) ont été assurément des éléments qui ont contrarié l'opérativité de l'expérimentation. En revanche, l'objectif a été atteint en terme de nombre de départs. Les porteurs sont d'ailleurs décidés à reprendre à leur compte et pérenniser cette nouvelle activité née d'une mutualisation des ressources. Les jeunes de leur côté ont manifesté un enthousiasme certain sur la qualité et l'effet bénéfique immédiat d'une mobilité à l'étranger en groupe.

a. La problématique de l'innovation sociale et de sa mise en œuvre en cohérence avec l'existant.

En l'absence d'un travail de reproblématisation sur le « déjà-là » des dispositifs de droit commun et leurs effets, l'expérimentation « mobilité pour tous » portée par le consortium peut constituer un projet supplémentaire qui viendrait en quelque sorte recouvrir et se superposer à l'existant (« effet mille-feuille »). Sur le plan de l'évaluation, cela peut-être interprété comme le signe que le projet n'a pas été assez pensé et conçu sur la base d'un réel partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les premières réunions de lancement de l'expérimentation réalisées auprès de l'ensemble des Missions locales se sont faites plutôt selon une logique de transmission d'informations (phase 1 du processus) et non dans l'esprit de développer une forme nouvelle de communication plus interactive, à partir d'échanges collaboratifs afin de garantir une meilleure identification des besoins et une co-construction plus concertée d'un partenariat autour de la définition d'objectifs communs. Les missions locales ne sont pas ou peu intervenues dans la définition du projet « mobilité pour tous » et de son territoire d'inscription.

La dimension intégrative du dispositif d'expérimentation dépend justement de la construction de partenariats locaux et de la complémentarité entre l'expérimentation et l'existant. La concurrence devenant le plus souvent contreproductive ou opposée à l'objectif recherché de réduction de l'émiettement des politiques jeunesse. Au contraire, la recherche d'un intérêt commun permettrait semble-t-il un travail partenarial plus efficace sur la mobilisation des différents dispositifs existants portés par des structures différentes. L'idée même du consortium –de la création d'un pôle de compétences - relève de ce projet mais son ambition et sa mise en œuvre concrète reste *in fine* relativement restreinte. Le montage du projet c'est fait avec relativement peu de partenaires même si ils sont de poids et légitimes sur le territoire.

Le rapprochement entre l'IERF et l'AFTAM a été pertinent sur la construction d'un parcours joignant formation, mobilité et stage professionnel. Cette articulation et cette cohérence horizontale des compétences et des actions de l'un et de l'autre jusque là séparées ont permis la mise en œuvre d'un projet fondé sur la notion de « parcours d'insertion » du jeune en difficulté. Il reste que le partenariat qui fonde le consortium aurait pu être renforcé par des liens plus affirmés avec les institutions comme les collectivités territoriales.

En revanche, le maintien d'une organisation beaucoup plus verticale avec les Missions locales a limité l'identification et la définition d'un public cible. Plus important, en terme d'impact cette forme d'organisation renforce la division technique du travail et par conséquent la

logique séquentielle du parcours du jeune. Le manque de liens forts entre acteurs fragilise la cohérence (l'intégration des différentes étapes proposées et réalisées par le jeune) et la cohésion de l'accompagnement sur l'ensemble du parcours que demande l'idée même du projet personnalisé social et professionnel. Les interlocuteurs du jeune sont divers et ils se succèdent les uns après les autres amplifiant l'impression de morcellement des interventions au risque supplémentaire de multiplier les discours et au final, les risques de confusion dans la réception (lecture/interprétation) chez le jeune. En effet, il revient à celui-ci de recomposer et d'autoévaluer son « cheminement ». La mise en œuvre du projet d'expérimentation « mobilité pour tous » pourtant pensée selon une logique intégrative des différentes étapes proposées semble dans la pratique s'écarter pour partie d'un des objectifs qui était de travailler en partenariat avec les Missions locales voire avec les partenaires étrangers à un projet dans lequel le jeune est accompagné dès la définition de son projet, jusqu'à son insertion sociale et professionnelle après sa période de mobilité internationale et l'obtention d'une certification.

b. Le groupe, un enjeu déterminant...

Pour éviter que le séjour à l'étranger ne se résume seulement à un déplacement géographique, le rôle de la structure d'accueil (entreprise, famille) dans la socialisation du jeune en difficulté et de son groupe est prépondérant : encadrer, soutenir, motiver le nouvel arrivant

De même le temps de préparation linguistique est une étape de socialisation importante. Les jeunes (ré)apprennent à intérioriser les codes de « bonnes conduites ». Se lever le matin, ne pas être en retard, demander la parole en cours, se positionner par rapport aux autres²⁶. La période de formation permet des apprentissages qui dépassent ceux d'une langue étrangère. Les jeunes vont apprendre à coopérer, discuter, échanger, se mettre en conformité avec le groupe. Entre les différents membres, un dialogue s'instaure. Les positions des uns et des autres évoluent, des sous-groupes affinitaires peuvent apparaître mais aussi se défaire au grès des événements de la vie collective.

La constitution du groupe est un moyen de lever les résistances et les freins individuels à la mobilité (« l'union fait la force »). Les entretiens individuels montrent clairement l'importance du groupe comme espace de médiation pour braver la peur de l'inconnu. Le groupe est source de stabilité, de réconfort par rapport au changement que constitue le séjour à l'étranger.

Les observations participantes menées sur les périodes de formation mettent en évidence la dimension sociale et culturelle des groupes de pairs. Si le groupe s'impose en quelque sorte à chacun des jeunes bénéficiaires, c'est autant pour ce qu'il a de contraignant que de permissif. En effet, le séjour à l'étranger est un espace-temps à risque. Le groupe est un moyen de faire front et de se protéger pour les plus démunis socialement.

Etre ensemble permet aux jeunes de construire des relations suivies quotidiennement pendant deux mois. Le séjour crée une parenthèse qu'ils peuvent investir sans le regard et la pression sociale des différents cercles (familles, amis, institutions). Les jeunes s'approprient ce projet de partir pour l'habiter rapidement de leurs espoirs, rêves. Dès la période de formation se créent des affinités qu'ils ont tout le loisir de développer pendant le séjour. L'envie de faire groupe est perceptible pour l'observateur. Une des explications peut être donnée par le contexte du dispositif et ses conditions de possibilité. En effet, s'ils participent d'un développement de l'individualisme dans la phase d'accessibilité (être motivé, avoir un projet personnalisé) et dans le parcours d'apprentissage qui passe par un travail et des réussites personnelles (se former, faire un stage, obtenir un diplôme), le dispositif « groupe » permet

²⁶ Observation 2010 et entretiens semi-directifs sur la première cohorte

également une certaine conception du « vivre ensemble » à travers le respect des différences de l'autre et l'entraide. Lors des entretiens et des participations aux moments de « débriefings » des retours, il apparaît que les jeunes se sont construits une « bande » autour de deux, trois leaders (hommes et femmes) dont la fonction est de garantir une gestion plutôt collective des responsabilités.

c. ... la nécessité d'une équipe hybride de professionnels expérimentés

D'autre part, la présence pendant la période de mobilité et la relation établie avec l'équipe (formatrice AFTAM, accompagnatrice IERF) sont tout aussi primordiales dans cette levée des craintes et des réticences au départ et au cours du séjour.

Les jeunes de niveau V et infra sont encore plus demandeurs de cette figure du référent/médiateur. Ce dernier facilite la phase de séparation et celle d'entrée dans le stage. Son rôle est de réduire, prévenir les obstacles aux déplacements. Il s'agit d'éviter, de médier les blocages culturels. L'importance de ce rôle de l'accompagnateur référent implique qu'il soit expérimenté et compétent. Il agit pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle. Pour se faire, les relations doivent être régulières et construites sur la base d'une interconnaissance et d'une confiance réciproque que la période de formation aura permis et établi. A l'inverse, l'inexpérience du référent rend l'implication, la participation et le déplacement du jeune plus difficile.

L'intérêt des jeunes pour une mobilité internationale reste un des résultats les plus importants de l'expérimentation développée par le consortium. En revanche, les acteurs (porteurs de projet, conseillers de Mission locale) restent partagés sur la nature et la qualité des effets du dispositif. Certains y voient un effet symbolique puissant mais de courte durée, d'autres un moyen durable et profond pour changer les conditions d'insertion du jeune. L'évaluation ne permet pas à l'heure actuelle de venir rediscuter ces deux conceptions. Mais, cette différence amène à reprendre la question de la définition de la catégorie « JAMO » ou de « jeune en difficulté ». Les politiques jeunesse françaises et européennes interviennent comme un élément de développement de la citoyenneté et d'intégration sociale mais elles restent largement destinées à une catégorie de jeunes socialement favorisés, c'est à dire concrètement à destination d'un public aguerri, proche et familier des institutions publiques.

Ce constat, dont il n'est pas difficile d'en montrer le fondement²⁷, laisse entendre par conséquent que l'expérimentation sociale initie une recherche de solution politique à cette inégalité d'accès que vivent aujourd'hui les populations économiquement et socialement défavorisées.

Malgré les faiblesses soulignées par l'évaluation, le projet « Mobilité pour tous » du consortium relève assurément de cet esprit d'égalité et s'inscrit dans cette démarche politique d'une démocratisation de l'accessibilité à la mobilité internationale. Il vise à rendre l'étranger, l'Europe en particulier, accessible au plus grand nombre en favorisant une population qui jusque là s'en trouvait écartée. L'idée de proposer deux filières l'une de langue étrangère et l'autre francophone semble correspondre à cet enjeu de s'adresser à des publics différents et donc en particuliers à ceux qui sont peu ou pas qualifiés. L'accès à la filière francophone pourrait faciliter l'entrée dans le dispositif « Mobilité pour tous » en supprimant la barrière de la langue. Pour finir, le choix stratégique de proposer une période de préparation d'une durée d'un mois pour lever les freins, les peurs du départ et pour créer une émulation de groupe apporte une valorisation de l'expérience pour chaque jeune.

²⁷ Van de Velde C., 2008, « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Paris, PUF.



BIBLIOGRAPHIE

Barthe, Y., Linhardt, D., *L'expérimentation : un autre agir politique*, in « Papiers de recherche du CSI », N°013, Centre de sociologie de l'innovation, 2009

Bertoncini, Y., *Encourager la mobilité des jeunes en Europe, Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne*, Étude réalisée à la demande d'E. Besson, de J.-P. Jouyet et de V. Péresse dans la perspective de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, 2008

Bilodeau, A., Chamberland C., White, D., *L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat, dans le champ de la santé publique*, in « Revue canadienne d'évaluation de programme », Quebec, 2002

Boltansky, L., Thévenot, L., *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard, 1991.

Brezault, M., Olm, C., « Politiques locales de la jeunesse et expérimentations sociales : vers une cohérence des politiques jeunesse ? », *Cahier de recherche*, n° 26, décembre 2009, p. 69

Bureau, M.-C., Sainselieu, Y., « L'Etat social mobilisateur » in *Reconfiguration de l'état social en pratique*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2011

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001

Colloque du 29 juin 2006 « les mobilités professionnelles : une réponse aux tensions sur le marché du travail ? » organisé par le Centre d'analyse stratégique, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi et *Liaisons sociales*.

Corteel, D., Zimmermann, B., « Capacités et développement professionnel », *Formation emploi*, avril-juin, 2007.

Despret V., *Naissance d'une théorie éthologique*, coll. « Les empêcheurs de tourner en rond », Synthélabo, Le Plessis-Robinson, 1996.

Enjolras, B., « Gouvernance verticale, gouvernance horizontale et économie sociale et solidaire : le cas des services à la personne », *Géographie, Economie, Société* 12, géographie Economie société », Institute for social research, Oslo, 2010.

Gallup Organization, *Youth on the move*, « Analytical Report », Directorate-General Education and Culture and coordinated by Directorate-General Communication, 2011.

Guillaume, C., Pochic S., « Mobilité internationale et carrières des cadres : figure imposée ou pari risqué ? », *Formation emploi*, octobre-décembre, 2010.

Kaufmann, V., « Mobilités et Réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, P.U.F., 2005/1.

Koenig G., *Management stratégique : paradoxes, interactions et apprentissages*, Nathan, Paris. p.147, 1996.

Lascoumes, P., Le Galès, P., « Introduction : L'action publique saisie par ses instruments », *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2005.

Latour, B., « Avoir ou ne pas avoir de réseau : that's the question » in Akrich M., et al. (dir.), *Débordements. Mélanges offerts à Michel Callon*, Presse de l'Ecole des Mines, 2010.

Le Bourhis J.-P., Lascoumes, P., *Les instruments d'action publique mis en discussion théorique*, in « COLLOQUE INTERNATIONAL », Sciences Po

Lefresne F., « Lutte contre l'exclusion et insertion par l'emploi : bilan des politiques en France au regard de certaines expériences étrangères », *Informations sociales*, 2011/3 n°165-166, p. 136-144.

Lobet-Maris, C., *Guichet unique, réalité plurielle Résultats d'une enquête européenne*, in « Gestion », Vol. 26, 2001/1.

Pattegay, P., *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en Errance. Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, in « Déviance et Société », Vol. 25 No 3, 2001.

Philippe, P., « Mobilité internationale des élites et stratégies de l'identité », *Revue européenne des migrations européennes des migrations internationales*, vol. 19- n° 1, 2003.

Pissarro, B., *Réseaux en santé et approches communautaires*, in « Vie sociale et traitements », n° 81, ERES, 2004/1.

Salzbrunn Monika, « Entre autonomie et insertion. » Les grands dispositifs de la politique jeunesse et de la famille en Allemagne, *Horizons stratégiques*, 2007/2 n°4, p. 43-69.

Van de Velde C., 2008, « Devenir adulte, sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Paris, PUF.

Vulbeau A. (Dir.), 2001, la jeunesse comme ressource, Toulouse, Eres.

Wagner, A.C. « la place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociale*, 2007/5 n° 170, p. 58-65, ou *Les classes sociales dans la mondialisation*, la découverte coll. Repères, 2007.



ANNEXES



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>